

n°35 Mars - Avril 15

ÉCONOMIE p. 10 et 11

**Les entreprises
du Carré**
Éric Tabarly

SAINT-BRIEUC

agglo

le magazine d'information

DÉVELOPPEMENT DURABLE p. 14

**Pourquoi
le frelon asiatique
est-il nuisible ?**

Dossier p. 17 à 23

La grande marée du siècle c'est le 21 mars

Saint-Brieuc Agglomération le magazine d'information
Hillion - La Méaugon - Languoux - Plédran - Plérin
Ploufragan - Pordic - Saint-Brieuc - Saint-Donan
Saint-Julien - Trégueux - Tréméloir - Trémuson - Yffiniac

SAINT-BRIEUC
Agglomération
Baie d'Armor
www.saintbrieuc-agglo.fr

“ Le Légué, authentique et stratégique ”

*Promenades aménagées,
rénovation du Carré
Rosengart, installation de
nouveaux équipements
portuaires, aménagement
du Quai Armez,
construction de la
Maison des Cultures de
Bretagne : Saint-Brieuc
Agglomération joue à
nouveau la carte "mer".*



Bruno Joncour
Président de Saint-Brieuc
Agglomération

Site emblématique, ancré à une intense activité économique pendant près d'une centaine d'années, Le Légué est un site stratégique et authentique. Ce n'est qu'un juste retour des choses si les partenaires institutionnels (Agglomération, Villes, Conseil général) et consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie) ont décidé de mettre leurs forces en commun afin de faire revivre et redynamiser ces espaces.

Le Syndicat Mixte du Légué, créé en novembre 2013, s'est ainsi fixé trois missions :

- **une mission de gouvernance** (la mise en œuvre du projet de développement du Légué, le pilotage de projets y concourant),
- **la maîtrise d'ouvrage** de plusieurs opérations (quatrième quai du port de commerce, bassin de plaisance),
- **la gestion** du port du Légué (exercice de l'autorité portuaire, gestion du port de plaisance et des autres équipements transversaux).

C'est le symbole fort d'une dynamique de réappropriation collective de tout un territoire, de sa façade littorale et de sa vocation maritime.





Le 15 janvier, Bruno Joncour, président de Saint-Brieuc Agglomération, a présenté ses vœux. Il a notamment souhaité un bon développement économique au territoire. Les entreprises du Quai Armez peuvent y contribuer.

Pages 10 et 11



Le créateur de mode Jean-Charles de Castelbajac a réalisé l'affiche d'Art Rock 2015. Pour patienter avant le début du festival, le 22 mai, consultez nos pages loisirs.

Pages 25 à 29



L'entreprise Bullier ouvre régulièrement ses portes à des visiteurs. C'est cette société qui a également développé l'e-brush, une sorte de pinceau numérique.

Page 7



Orange continue d'installer la fibre optique dans l'agglomération. Cela permettra de multiplier les usages multimédia, comme ces développeurs qui ont imaginé des logiciels et applications innovants.

Page 5



Le festival Moufl'et Compagnie a séduit le jeune public. Un autre rendez-vous est consacré à la famille, en mars : le festival 20 minutes de bonheur en plus.

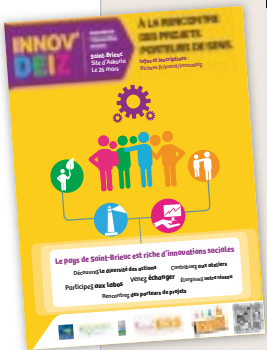
Page 29



Innovation sociale

Innov'Deiz investit Saint-Brieuc

Après le succès d'une première édition régionale à Rennes, Innov'Deiz se déroulera le 26 mars, à Saint-Brieuc, à Askoria. Cette journée, comme son nom l'indique, sera consacrée à l'innovation sociale, c'est-à-dire aux nouvelles manières de répondre à des besoins sociaux pas ou mal couverts. Des projets innovants seront présentés et des ateliers – appelés labos d'innovation – seront proposés.



Innov'Deiz, le 26 mars, de 10h à 17h30, à Askoria, 12, rue Vau Méno, à Saint-Brieuc. Inscriptions sur : richess.fr/event/innovdeiz

Plus d'infos richess.fr/event/innovdeiz 02 96 52 48 97

Carrefour des décideurs

Susciter de nouvelles rencontres

Le 28 avril, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc, les nouveaux chefs d'entreprise, les nouveaux directeurs ou cadres arrivés récemment à leur poste ou sur le territoire sont conviés au Carrefour des décideurs. Cette soirée s'adresse aux dirigeants du secteur privé comme public et a pour but de favoriser des rencontres professionnelles.

Les entreprises et les administrations sont, pour cela, invitées à communiquer les coordonnées de leurs nouveaux collaborateurs à l'adresse mail : akernanec@saintbrieuc-agglo.fr.

Carrefour des décideurs, le 28 avril, à partir de 18h30, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc.



L'actualité "à chaud" !

Réagissez, complétez, critiquez... les thèmes abordés sur notre page [facebook.com/saintbrieucagglo](https://www.facebook.com/saintbrieucagglo)

Association

Le centre français de secourisme recrute des bénévoles

Le centre français de secourisme est une association loi 1901. Elle assure la protection des personnes lors d'événements comme des festivals, des courses cyclistes, des tournois de foot... "On prend en charge les gens qui font des malaises, qui ont chuté, qui se sont blessés...", explique Martine Macé, présidente du centre français de secourisme des Côtes d'Armor.

L'association, dont le siège est à Dinan, a des équipes à Corlay et à Plérin. "Nous comptons actuellement près de 70 bénévoles dans le département (dont une vingtaine à Plérin), mais il nous en faudrait davantage."

Pour devenir bénévole, pas besoin d'avoir de diplôme de secourisme (Premier secours en équipe de niveaux 1 et/ou 2), "on s'occupe des formations si nécessaire". "Et en rejoignant notre association, on n'est pas obligé de devenir secouristes, affirme Martine Macé. On peut exercer des tâches de logistique, de secrétariat, d'informatique..."

Plus d'infos 02 96 94 64 51 ou 06 81 35 26 43 cf@orange.fr

Déplacements

Une semaine pour oser voyager à vélo

Les 5 et 8 mars, l'association Vélo Utile, en partenariat avec l'IUT, le lycée Freyssinet et le bureau des étudiants de Saint-Brieuc, organise des événements autour du voyage à vélo. Le jeudi 5 mars, des animations seront proposées à l'IUT : atelier de réparation de vélo, essai de "fixies" (vélo qui n'a qu'une vitesse, sans roue libre et sans frein), vélo-école... Le soir, au lycée Freyssinet, le film "The Suntrip" sera projeté et suivi d'un débat avec Élise Berthet qui participera en juin à la deuxième édition du Suntrip, sorte de Vendée Globe terrestre.

Le dimanche 8 mars, le forum du voyage à vélo aura lieu, de 10h à 17h, à l'IUT. Des voyageurs à vélo expérimentés échangeront leurs expériences et conseilleront les novices et les curieux dans le choix de leur matériel, de leur parcours, de leur logement, de leur alimentation... Une exposition sur le voyage à vélo à travers l'histoire sera présentée et des films-débats ponctueront la journée.



La semaine du voyage à vélo : "Osez partir à vélo", les 5 et 8 mars.

Plus d'infos www.velo-utile.fr saintbrieuc@fubicy.org





L'avant-projet du parvis nord de la gare.

Le pôle d'échanges multimodal

Réunion publique le 6 mars

Une réunion d'information sur le projet de Pôle d'échanges multimodal (PEM) se déroulera le vendredi 6 mars, de 19h à 21h, à la Mairie de Saint-Brieuc (salle du Conseil). L'objectif est de présenter l'évolution des aménagements

prévus aux abords de la gare. Le calendrier du projet sera également abordé.

Plus d'infos
www.saintbrieuc-agglo.fr

TUB

Modifications du réseau depuis le 23 février !

Traditionnellement programmée à la rentrée des classes, la modification du réseau des TUB a été décalée au 23 février. Les améliorations apportées aux lignes des TUB prennent en compte les nouveaux aménagements réalisés quartier Balzac (à Saint-Brieuc) ainsi que la mise en place de la nouvelle billetterie et système d'information des voyageurs. Pour vous informer, un nouveau guide bus est disponible au point TUB, place Du Guesclin, à Saint-Brieuc. À noter que ses horaires ont été modifiés : il est ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi matin, de 8h30 à 13h.

Enfin, rappelons qu'un nouveau service « AlloTUB » a été mis en place. Ce numéro unique 02 96 01 08 08 est dédié à toute l'information TUB : informations horaires, itinéraires, tarifs, conseils, déviations ... Il est accessible de 8h30 à 18h en continu du lundi au vendredi, et le samedi de 8h30 à 17h.



Nouvelles technologies

Un premier hackathon réussi



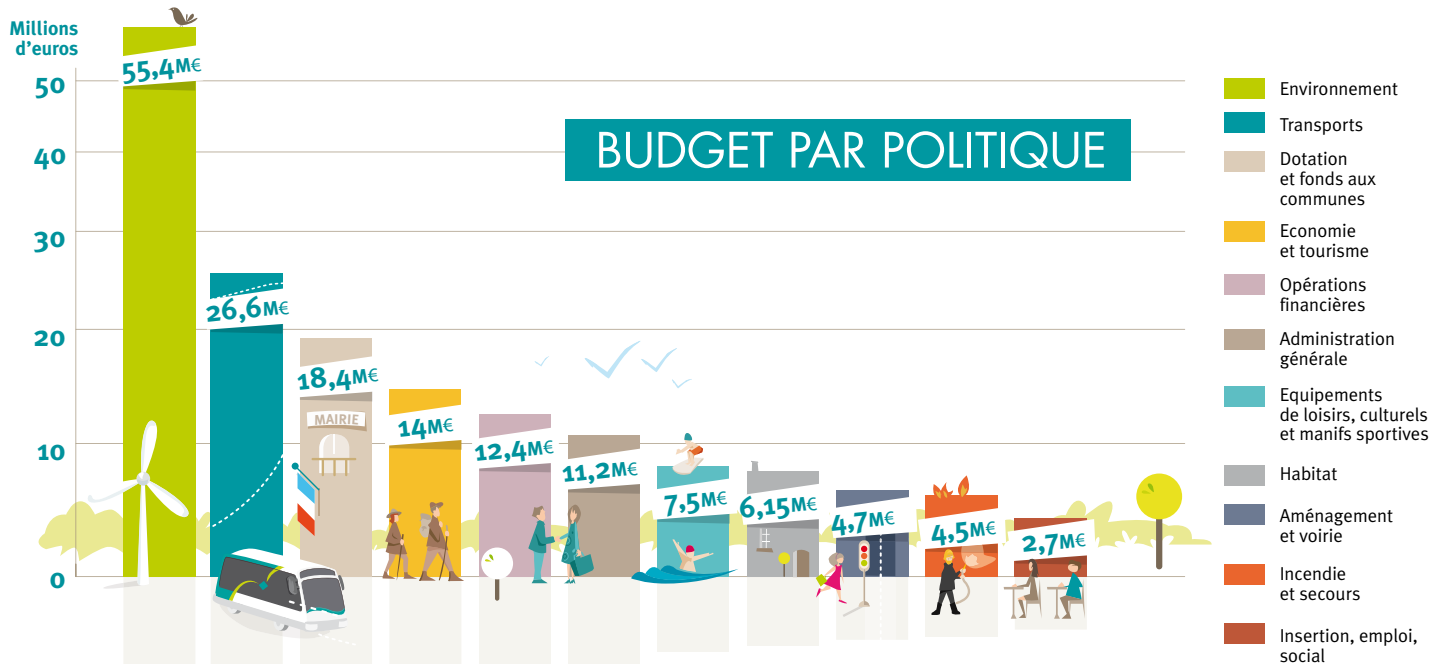
Pendant 48 heures d'affilée, du 12 au 14 décembre, des hackers, des développeurs et autres passionnés des réseaux sociaux ont participé, à Baie d'Armor Entreprises (Trégueux), au Hackathon. Un événement organisé par la Matrice avec le soutien de Saint-Brieuc Agglomération et du Conseil général. L'objectif : créer le "meilleur" projet de logiciel ou d'application utile aux habitants des Côtes d'Armor. Pour cela, les participants avaient accès à une banque de données mise à disposition par les collectivités territoriales et les organismes publics. Dix projets ont émergé de ce marathon et c'est "Booltrip", un projet d'appli autour de la mobilité, qui a remporté l'unanimité du jury.

Gastronomie

Fête de la coquille à Villard-de-Lans

Le week-end des 14 et 15 mars, 20 tonnes de Coquilles Saint-Jacques de la Baie de Saint-Brieuc vont être débarquées à Villard-de-Lans (Isère), dans le massif du Vercors, pour être vendues et dégustées durant la 7^e Fête de la coquille. Un moment festif avec démonstrations culinaires de chefs, dégustations et fest-noz. Le groupe Avis de grand frais fera d'ailleurs le déplacement de Binic pour enchanter le public de ses chants de marins. Villard-de-Lans, c'est certain, fera encore une fois honneur à la Baie de Saint-Brieuc !





Budget primitif 2015

Poursuivre la maîtrise des charges

Dans un contexte financier historique de baisse des dotations de l'État, les budgets s'inscrivent dans la continuité avec pour objectif : la maîtrise des charges.

Un mot d'ordre : poursuivre la maîtrise

En 2015, les dotations de l'État aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) diminuent de 9% par rapport à 2014. Cela représente une baisse de plus de 1,4 M€ des concours financiers de l'État pour Saint-Brieuc Agglomération. Afin de faire face à cette raréfaction des ressources et de garantir l'équilibre financier de l'Agglomération, la maîtrise du fonctionnement et une définition des priorités d'investissement se sont imposées.

Un budget consolidé de 163,6 M€

Le budget de Saint-Brieuc Agglomération est constitué d'un budget principal et de huit budgets annexes dont quatre budgets structurants : les transports, l'eau, l'assainissement et la collecte et valorisation des déchets. L'ensemble de ces budgets représente un budget consolidé de 163,6 M€.

101,4 M€ de dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux charges consacrées au fonctionnement des services aux usagers et aux citoyens. Elles sont en hausse de 1,8% par rapport à 2014.

62,2 M€ sont dédiés à l'investissement

Sur ces 62,2 M€, 7 M€ sont consacrés aux opérations financières (remboursement des emprunts entre autres) et 55 M€ aux dépenses d'équipement. Ces dernières correspondent aux opérations actées dans le plan pluriannuel d'investissement.

Parmi les investissements de 2015 : 20 M€ aux travaux d'infrastructures et de réseaux d'eau, d'assainissement et d'eaux pluviales ; 10 M€ aux transports dont : 4,17 M€ au Pôle d'échanges multimodal (PEM), 3,3 M€ au service transport pour le renouvellement des bus et mobilier urbain et pour la construction d'un grand dépôt de bus, 1,25 M€ au titre du Plan de déplacements urbains (accessibilité du réseau, Schéma directeur cyclable...) et 1,3 M€ au projet transport en commun en site propre (TEO) ; 4,8 M€ à la politique de l'habitat ; 3,4 M€ pour l'entretien et le renouvellement des équipements et moyens mis à disposition des usagers et des services ; 4,9 M€ au chantier du Grand Brézillet comprenant l'esplanade et le hall 3, le giratoire Pierre de Coubertin ; 2 M€ à la rocade départementale ; 3,2 M€ à la création et à la réhabilitation des parcs d'activités économiques ; 1,3 M€ pour le renouvellement du matériel de collecte des déchets ; 1,4 M€ pour la gestion immobilière des entreprises (Grand Légué, relocalisation d'une entreprise d'insertion) ; 1,5 M€ à la rocade urbaine ; 0,5 M€ à la construction de la Maison des cultures et langues de Bretagne ;

1,3 M€ à l'accompagnement de projets d'investissement de structures d'insertion ; 0,3 M€ pour le fonds de recherche et d'innovation.

1 M€ de subventions aux associations

Le montant des subventions passe de 1,2 M€ en 2014, à 1 M€ cette année. Cela représente une baisse 19%.

La fiscalité des ménages...

Comme chaque année depuis 2005, l'Agglomération a fait le choix de ne pas toucher aux taux de taxe d'habitation, de taxe foncière pour le bâti et le non-bâti et au taux de taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères.

... et des entreprises

La taxe sur les surfaces commerciales de plus de 400 m² va augmenter de 5% par rapport à l'an passé. Le taux de CFE (côtisation foncière des entreprises) demeure inchangé pour 2015. Il n'a pas subi d'évolution depuis 2010.

Un endettement raisonnable

Pour équilibrer son budget et continuer à investir, l'Agglo a recours à l'emprunt. Il est estimé à hauteur de 27 M€ cette année. Le délai de désendettement de Saint-Brieuc Agglomération est de 9 ans.

1840

L'entreprise Bullier existe depuis cette date.

160€

pour rejoindre l'E-brush School de La Citrouille.

Au fil de l'actu

Art numérique

Pour des peintres "nouvelle génération"

Avec deux des trois entreprises françaises sur son territoire, l'Agglo peut s'enorgueillir d'être la capitale des pinceaux fins. L'arrivée de l'e-brush, pinceau numérique inventé par l'entreprise Bullier – Pinceaux Léonard, transformera peut-être Saint-Brieuc en capitale de la peinture numérique ? La Citrouille participe à cette évolution en lançant l'E-brush School !

Installée à Saint-Brieuc depuis plus d'un siècle et demi, l'entreprise Bullier – pinceau Léonard propose aux résidents de l'Agglo de profiter en priorité de sa dernière innovation : l'e-brush. *"En nous associant à La Citrouille, haut lieu culturel du territoire, nous avons le désir de bénéficier de retours d'expérience,* explique le directeur général de l'entreprise, Frédéric Ghenassia. *L'Agglo peut ainsi devenir un laboratoire pour nous permettre ensuite un développement en France et à l'international."*

Des tablettes et des e-brushs à disposition

Pour atteindre cet objectif, un partenariat a été conclu qui offre à La Citrouille et donc aux publics intéressés par ses ateliers, plusieurs tablettes tactiles et des e-brushs. Celui qui veut s'initier à cette pratique n'a donc pas besoin d'investir dans le matériel. Il n'a

qu'à s'inscrire aux cours qui sont proposés en appelant directement l'accueil de La Citrouille. *"Il est compliqué d'expliquer ce qu'est l'e-brush. Le mieux reste d'en faire l'expérience",* affirme Matthieu Boudeville en charge des cours. Plusieurs ateliers ont déjà eu lieu de septembre à décembre 2014, avec un public allant de 10 à 70 ans ! *"C'est tout l'intérêt de cet outil : il réunit des personnes aux profils différents. L'e-brush devient un espace de rencontre entre ceux qui viennent de l'univers numérique et ceux qui pratiquent depuis longtemps les arts plastiques traditionnels."*

Cours, stages, formations professionnelles

Si les publics qui viennent se saisir de ce nouvel instrument varient selon leur âge, ils diffèrent également par leur niveau de départ. Il y a ceux qui cherchent une activité artistique

qui sortira un peu des sentiers battus et ceux qui souhaitent élargir une palette de compétences déjà bien fournie. *"La proposition de l'E-brush School est triple,* détaille l'animateur de la Citrouille. *Il y a des ateliers collectifs ouverts à tous à partir de 8 ans, le mercredi. Des stages pour des peintres, graphistes et illustrateurs, le prochain étant le mercredi 13 mai. Et des formations professionnelles d'une journée en peinture numérique pour les graphistes, enseignants en arts plastiques ou professionnels de l'animation..."*

Une proposition complète pour que les amoureux des arts graphiques commencent à peindre un avenir numérique dans l'Agglo ! ●

Plus d'infos :

La Citrouille
Place Nina Simone, à Saint-Brieuc
02 96 01 51 40
www.lacitrouille.org



Séance de création à l'aide de l'e-brush, à la Citrouille.



Un commentaire, des remarques, une info, réagissez sur facebook (facebook.com/saintbrieucagglo)

Innovation

8 000

enfants de CM1 et CM2 ont, en dix ans, été accueillis à la Cité du goût pour des ateliers culinaires.

80

ateliers culinaires pour adultes sont proposés, tous les ans, à la Cité du goût et des saveurs.



Cité du goût et des saveurs

Un gâteau d'enfant pour ses dix ans !

Des élèves de l'école briochine Poutrin ont eu la chance de préparer le gâteau d'anniversaire de la Cité du goût et des saveurs (Ploufragan). Ils n'étaient pas les seuls sur les rangs.

Dans la grande cuisine de la Cité du goût et des saveurs, à Ploufragan, ça sent drôlement bon la pâtisserie. Ce vendredi après-midi, juste avant les vacances de Noël, une vingtaine d'enfants, répartis en petits groupes, trempent des boules de cake dans du chocolat fondu, étalent délicatement une pâte sucrée... Ces apprentis pâtisseries sont en CM1 à l'école Poutrin (Saint-Brieuc). Ils ont remporté le concours lancé dans les écoles primaires par la Cité du goût et Saint-Brieuc Agglomération : **"Apportez-nous notre**

gâteau d'anniversaire".

"Une quinzaine de classes de CE2, CM1 et CM2 ont participé au concours, explique Loïc Sorin, directeur de la Cité du goût et des saveurs. **Les élèves ont imaginé un gâteau pour fêter les 10 ans de notre établissement. Les recettes proposées ont été examinées par un comité de sélection qui a choisi celle qui lui paraissait la meilleure."** La récompense à la classe gagnante : un atelier culinaire avec un pâtissier professionnel pour confectionner son fameux dessert.

C'est donc un gâteau à la compotée de fraises et à la crème au beurre décoré de cakes pops que les enfants préparent. S'ils connaissent la recette – ce sont eux qui l'ont imaginée –, les élèves ont tout de même besoin des conseils de Nicolas, formateur à la Cité du goût. Ce dernier n'hésite pas à multiplier les démonstrations et à déli-



vrer des trucs et astuces. Julia, animatrice, passe dans les rangs pour aider les enfants à fouetter la crème au beurre, à tamiser la farine...

Après plus d'une heure de préparation, le gâteau est prêt à accueillir dix belles bougies et à être dégusté. **"C'est important de fêter l'anniversaire de la Cité du goût avec une partie de notre public, de partager ce moment avec le plus grand nombre"**, confie Loïc Sorin. Et les enfants ne sont pas peu fiers ! ●

Plus d'infos

Cité du goût et des saveurs
Rue du Tertre de la Motte, à Ploufragan.
02 96 76 26 26
www.artisans-22.com

La Cité du goût et des saveurs, késako ?

Créée en 2005 par la Chambre de métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor et Saint-Brieuc Agglomération, la Cité du goût et des saveurs s'attache à promouvoir une certaine idée de l'ali-

mentation, de la cuisine et de la gastronomie basée à la fois sur la reconnaissance, la valorisation et la transmission des savoir-faire, ainsi que sur la promotion des produits de qualité.

Elle propose des ateliers culinaires animés par des chefs. Elle organise des conférences sur l'alimentation et la nutrition à l'adresse des seniors, des sportifs ou encore des enfants. Elle intervient dans les écoles primaires pour sensibiliser les plus jeunes à la nécessité de manger équilibré, de privilégier le fait-maison, de choisir des

aliments de qualité... Pour toucher ce public, la Cité du goût et des saveurs conçoit notamment des outils pédagogiques comme des jeux, des guides culinaires.

Tous les ans, cet établissement reçoit une subvention de 54 000€ versée pour moitié par la Chambre de métiers et de l'artisanat et pour l'autre par Saint-Brieuc Agglomération. **"Autrement, on s'autofinance grâce à nos diverses prestations"**, précise Loïc Sorin, directeur de la Cité du goût et des saveurs.



Conservatoire national des arts et métiers

“Le 1^{er} établissement de e-learning en Bretagne”

Avec son tout nouveau pôle Sécurité défense, le Cnam Bretagne a fait couler beaucoup d'encre. Mais plus discrètement, cet établissement forme, depuis des années, des adultes actifs ou non.

Interview de Laurent Buchon, le directeur régional.

Quelles sont les missions du Cnam Bretagne ?

Comme tous les Cnam de France, nous avons trois missions : la formation tout au long de la vie, la recherche technologique en prise avec les besoins professionnels et la diffusion de la culture scientifique et technique auprès du grand public. En Bretagne, notre cœur de métier reste la formation supérieure...

À qui s'adressent vos formations ?

Elles sont ouvertes à des adultes en CDI, en CDD, en reconversion ou encore à la recherche d'un emploi (27% des inscrits). Il peut s'agir d'un salarié qui souhaite se former pour évoluer au sein de son entreprise ou pour postuler ailleurs. Cela peut être une personne en CDD qui désire étoffer son CV afin de consolider son poste... Pour que nos auditeurs – c'est ainsi que nous appelons nos "élèves" – puissent concilier vie professionnelle et formation, nous proposons des cours totalement adaptés à leur emploi du temps.

L'accord de l'employeur est-il nécessaire ?

Non. En Bretagne, on compte, chaque année, environ 1 500 auditeurs et 80% d'entre eux financent seuls leur formation (de 84 à 420€ pour 60 à 500 h de formation). Ils viennent au Cnam de leur propre initiative. Ce sont des personnes impliquées qui, par leurs expériences, enrichissent souvent les cours. Au Cnam, de toute façon, l'enseignant et l'auditeur sont sur un pied d'égalité.

Qu'est-ce qui différencie vos formations des cours par correspondance ?

Nous proposons, en fonction des modules, trois types d'enseignements : 100% internet ;



Laurent Buchon.



internet avec cours du soir ; internet avec des séminaires le samedi. Nous veillons à rendre les enseignements les plus vivants et interactifs possibles. Quand on utilise internet, cela peut être, par exemple, des cours par web conférence.

Combien de formations sont proposées en Bretagne ?

Nous disposons de 550 unités d'enseignement avec trois domaines dominants : l'informatique et le multimédia ; les ressources humaines ; la comptabilité et la finance. Mais comme nous nous adressons à des professionnels, nous avons des formations de niche comme dans le nucléaire, l'acoustique...

Les auditeurs obtiennent-ils un diplôme ?

En général, une formation dure 14 semaines et donne lieu à un examen qui permet d'obtenir un certificat. Pour accéder à un diplôme, il faut passer plusieurs étapes... Mais c'est tout à fait possible ! 75% de nos inscrits vont à l'examen et parmi eux, le taux de réussite atteint 85%.

Vous avez une mission de recherche technologique. C'est-à-dire ?

En ce moment, nous sommes engagés, par exemple, dans la création d'un pôle national de recherche et de formation en agroalimentaire. L'un de ses objectifs est de travailler avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et des partenaires universitaires pour créer une unité mixte de recherche. À l'Anses de Ploufragan, il y a de très bons scientifiques. Avec ce pôle, ils pourront bénéficier de l'expertise et de l'appui d'enseignants chercheurs.

Comment se fait-il que vous ayez ouvert un pôle Sécurité défense ?

Les trois formations professionnelles du pôle existaient déjà à Pléneuf, mais elles risquaient de quitter la Bretagne. Nous ne pouvions pas laisser faire. Ce pôle prépare tout de même à des métiers porteurs (comme la cyber-défense) très recherchés par de gros employeurs étatiques. Son potentiel de développement dans les années à venir est important. ●

Plus d'infos

Le Cnam Bretagne, Technopole Saint-Brieuc Armor,
2, rue Camille Guérin, à Ploufragan.

02 96 76 59 30

www.cnam-bretagne.fr

www.cnamsecuritedefense.fr



Carré Éric Tabarly

Un espace en évolution

Au Légué, dans les anciens bâtiments Gaillard, quatre entreprises sont d'ores et déjà installées. Il reste encore des "compartiments" dans ce carré implanté dans un quartier en mutation.

Un espace de 2 400 m²

Au début des années 2010, l'Agglomération a acheté les bâtiments Gaillard, anciennement Chaffoteaux et Maury, quai Armez, au Légué (côté Saint-Brieuc). L'entreprise Polyform Kayak s'y est installée rapidement. Après la démolition, en 2012, de la partie administrative (à l'avant du bâtiment), le "Carré Éric Tabarly" – tel est son nouveau nom – s'étend sur 2 400 m² : 1 200 m² au rez-de-chaussée et 1 200 m² à l'étage.

Quatre entreprises installées

"Le rez-de-chaussée est divisé en quatre compartiments et pourrait en compter un cinquième", explique Guillaume Batard, directeur général de Baie d'Armor Aménagement (B2A). Il y a Polyform Kayak, M Marine M, VasteMonde et depuis peu, la société RECE,

en lien notamment avec le groupe de musique Yelle. *"Pour l'instant, les 1 200 m² de l'étage ne sont pas occupés, mais pourraient tout à fait être loués."*

Des améliorations

Depuis décembre 2014, le "Carré Éric Tabarly" bénéficie d'une nouvelle façade en bois Douglas sur sa partie basse. Sur sa partie haute, l'association de l'ardoise et du polycarbonate donne – comme souhaité par l'architecte Pierre Béout – un aspect écaillé. *"Des vitrines sécurisées ont été créées au rez-de-chaussée et de grandes baies vitrées ont été installées à l'étage, ce qui offre davantage de luminosité."* Des aménagements ont également été réalisés à l'intérieur du bâtiment et d'autres sont prévus prochainement afin d'offrir davantage de confort aux entreprises. *"Le coût*

de l'ensemble de ces travaux s'élève à environ 200 000€."

L'accès au Carré

Un accès par l'arrière du bâtiment, depuis le rond-point du pont de pierre, est d'ores et déjà possible notamment pour les livraisons de marchandises. À l'avant du "Carré Éric Tabarly," une voie commerciale va être aménagée. Elle partira du rond-point du pont de pierre pour finir au Carré Rosengart.

L'aménagement du quai Armez

Le "Carré Éric Tabarly" fait partie d'un projet plus global de requalification urbaine de l'îlot du quai Armez. Le bâtiment à droite du "Carré Éric Tabarly" va être démolit et libérera 2 000 m² qui permettront de créer une voie commerciale (citée ci-dessus) et une petite place en face de la Maison des douanes. À gauche du "Carré Éric Tabarly", le bâtiment utilisé par l'entreprise Cozigou sera réhabilité. *"Nous allons conserver la charpente de la partie avant de l'édifice – elle daterait du 18^e siècle – pour aménager une halle couverte avec un passage,* indique Guillaume Batard. *Cet espace en plein air, mais à l'abri, permettra d'accueillir des événements tels que les puces nautiques, les animations de la Maison des cultures de Bretagne..."* Il restera 1 000 m² environ qui pourront être compartimentés. Enfin, au 6 quai Armez, deux lots de 400 m² font l'objet d'un appel à projet. ●

VasteMonde

L'art d'entreprendre

Plasticien-designer aux compétences polymorphes et indissolubles, Géraud de Bizien vient de créer sa propre société. Elle s'appelle VasteMonde. Appellation sur mesure.



Géraud de Bizien prend ses marques, depuis juin dernier, dans un atelier de 140 m² situé au sein du "Carré Éric Tabarly", 8 Quai Armez. Les murs de ce nouvel espace de création sont marqués d'une forte empreinte industrielle : Chaffoteaux, Gaillard & Cie y ont vécu de grandes heures. Éduqué dans le culte du plus léger... que l'air, celui des échappées belles à bord des montgolfières qu'il pilote avec aisance, tout comme les avions, depuis l'enfance, l'artiste-artisan s'est installé en ces lieux avec le soutien de la société d'économie mixte Baie d'Armor Entreprises, dont il est aujourd'hui locataire.

Sa quête de "l'impalpable" est fondée sur des connaissances techniques pointues. Ce qui lui donne un temps d'avance. Et lui vaut des reconnaissances médiatiques... palpables. Comme ce fut le cas lors de la présentation de l'épi de maïs géant réalisé pour le groupe briochin Yelle.

Géraud de Bizien possède un talent polymorphe. Il s'adapte aux demandes les plus saugrenues en apparence, les plus irréalisables en premier

examen. C'est peut-être pour ces raisons-là qu'il est accepté et reconnu par d'authentiques explorateurs de l'innovation, comme les chercheurs de la plateforme ID Composite située à l'IUT de Saint-Brieuc. *"Je suis en mesure de répondre aux demandes les plus farfelues et les plus complexes. À partir d'une approche où le relationnel fait la différence",* affirme-t-il. C'est ce qui l'amène à travailler sur des projets que d'autres seraient tentés de prendre par-dessus la jambe : un triporteur voué à la restauration rapide, des luminaires de grand volume édifiés à partir de structures gonflables, un avion articulé qui bat des ailes...

"La société voudrait que je sois un spécialiste d'au moins quelque chose", sourit Géraud de Bizien. Mission impossible, vraiment. En revanche, toutes les autres missions qui lui seront confiées semblent a priori réalisables.

Plus d'infos :
www.vastemonde.com



Polyform kayak

Être au bord de l'eau, une nécessité

Installée depuis 2012 au Légué, l'entreprise fait tester ses kayaks sur-mesure au bout du port. Un sacré atout.

L'entreprise Polyform Kayak est restée pendant une trentaine d'années à La Mézière, en périphérie de Rennes. Rachetée en 2011 par Landes Composites, elle quitte l'Ille-et-Vilaine, en 2012, pour s'installer à Saint-Brieuc, sur le port du Légué. Tout de suite, Manu Redureau, le gérant de Polyform Kayak, emménage dans les anciens bâtiments de l'entreprise Gaillard, récemment acquis par l'Agglomération.

Pourquoi Saint-Brieuc ? *"C'était plus pratique pour ma vie personnelle, confie ce Briochin d'adoption. Et plus facile pour tester les kayaks... J'ai obtenu un système d'entente avec la capitainerie pour pouvoir naviguer avec mes clients à la sortie du port du Légué."*

Polyform Kayak propose des bateaux de randonnée sur-mesure en polyéthylène ou en fibre composite allant de la fibre de verre au carbone. *"J'ai plusieurs modèles types – l'un des plus connus est le Shore-Line – que j'adapte en fonction de la morphologie du client, de ses besoins..., explique Manu Redureau. Là, par exemple, j'aménage un kayak pour un monsieur et son chien. Ils vont naviguer durant quatre mois (50 km par jour) dans le nord Canada."*

Une fois les mesures prises, il faut compter six à huit semaines pour obtenir son kayak. *"Ils*

ont fabriqués dans les Landes pour ceux en fibre composite et en Bretagne sud pour ceux en polyéthylène." Une fois construits, les kayaks débarquent à Saint-Brieuc où Manu Redureau se charge de l'assemblage, de l'accastillage, de la pose d'options spécifiques (support canne à pêche, par exemple) et du lustrage.

"Nous ne sommes plus que deux fabricants en France (fabrications 100% françaises) et nous ne sommes pas vraiment concurrents car chacun a sa spécialité", note ce passionné titulaire du brevet d'état permettant d'enseigner le kayak. Ses clients sont des particuliers et des distributeurs français et même étrangers. *"Mon principal client est un commerçant installé en Suisse",* précise Manu Redureau.

Les grosses enseignes comme Décathlon ne lui font pas peur. *"Au contraire, elles permettent à des novices de découvrir le kayak sans faire de gros frais pour peu de pratique. Une fois qu'ils ont testé, ils ont envie d'évoluer et viennent chez Polyform Kayak"* où un kayak coûte entre 750 et 4 300€. *"Un investissement rentable dans la mesure où il peut avoir une durée de vie d'une trentaine d'années..."* ●

Plus d'infos

Polyform Kayak, 8, quai Armez, à Saint-Brieuc
07 86 14 88 09
polyform43@orange.fr
www.polyform.fr

*Manu Redureau,
gérant de Polyform Kayak.*



M Marine M

**"À proximité
des voiliers..."**

La sellerie nautique de Frédéric Adam a déménagé du 6 au 8 quai Armez, au Légué. Il attend désormais des retombées économiques.



Avant d'ouvrir M Marine M, Frédéric Adam a connu plusieurs vies. D'abord maréchal-ferrant, il a ensuite été plaisancier en Corse du sud, pêcheur à Porto Vecchio puis à Erquy chez Porcher. *"Entre temps, j'ai découvert la voilerie",* raconte ce Toulonnais de naissance.

Pendant des années, il rêve de devenir maître-voilier et c'est en 2001 qu'il suit une formation pour exercer ce métier. *"Après, j'ai enchaîné les stages et les boulots un peu partout",* continue-t-il.

En 2009, il finit par créer sa propre entreprise, M Marine M, raccourci de "Marin, Marine, Marinette". Avant de s'installer au "Carré Éric Tabarly", il loue, pendant plusieurs années, un local, au 6 quai Armez, et décide de se concentrer sur la sellerie nautique. *"Mon voisin était voilier... Je n'avais pas envie de démarrer mon activité avec une concurrence directe !"*

Son domaine : la fabrication de protections (protections de console ou de coque, capote de roof, pochette de cockpit, sac de pont), de coussins et matelas pour tous types de bateaux, mais aussi pour les jardins. *"Tout est fait à la main, sur-mesure et en fonction des besoins de chacun. C'est de la lingerie fine pour bateaux",* s'amuse Frédéric Adam.

Ce marin dans l'âme incite les propriétaires à amener leur bateau sur place *"pour pouvoir prendre les mesures [lui]-même"*. Son rayon d'action s'étend grosso modo de Perros-Guirec à Saint-Malo. *"Mais parmi mes clients, j'ai pas mal de Briochins, dont certains ont des bateaux dans le sud de la France."*

Plus d'infos

M Marine M, 8, quai Armez, à Saint-Brieuc
06 83 41 70 34
contact@sellerie-nautique.com
www.sellerie-nautique.com



Un commentaire, des remarques, une info, réagissez sur facebook ([facebook.com/saintbriecagglo](https://www.facebook.com/saintbriecagglo))



Économie



Printemps du développement durable

Les communes de l'Agglo se mobilisent

Développement durable

Elles organisent toutes des animations pour sensibiliser au développement durable. Nous en avons sélectionné plusieurs.

Le développement durable, c'est quoi en fait ?

Agir en faveur du développement durable, c'est penser aux générations futures, c'est conjuguer les problématiques environnementales avec les questions de cohésion sociale et de développement économique.

La semaine du développement durable a plus de dix ans

Les premières discussions autour du développement durable et de l'Agenda 21 ont eu lieu lors du forum mondial de Rio. La semaine du développement durable a été créée en France, en 2003. Cette année, elle

va devenir semaine européenne, même si les dates ne concordent pas toujours en fonction des villes, des pays...

Dans l'Agglo, on parle de Printemps du développement durable (PDD)

Les communes de l'Agglomération participent au PDD qui a pour but de sensibiliser le grand public aux enjeux du développement durable et aux actions qui peuvent être menées. Chaque commune propose des animations différentes de mars à, parfois, fin mai. Cette année, un thème sort son épingle du jeu : jardiner au naturel. Ainsi, le programme des animations tourne principalement autour de la question des jardins et des bonnes pratiques pour préserver la qualité de l'eau et la biodiversité, mais aussi protéger la santé des jardiniers et de l'ensemble des habitants. D'autres thématiques seront abordées durant le PDD, notamment l'énergie.

Par ailleurs, l'Agglo inaugurera son Centre technique de l'eau courant avril. Un équipement respectueux de l'environnement et optimisant la gestion de l'eau.

Signature d'une charte de désherbage communal

En 2020, les collectivités n'auront plus le droit d'utiliser de produits phytosanitaires ; les particuliers, en 2022. Déjà, plusieurs communes de Saint-Brieuc Agglomération ont signé une charte de désherbage communal par laquelle elles s'engagent à limiter l'utilisation de pesticides. Afin d'illustrer l'effort et les bonnes pratiques des collectivités autour de la gestion des espaces verts, le PDD s'ouvrira de manière officielle, le 7 avril, sur la signature des communes et de Saint-Brieuc Agglomération de cette charte des bonnes pratiques.

Yffiniac

Fête des plantes le 19 avril

À Yffiniac, le Printemps du développement durable va se dérouler, le samedi 19 avril, durant la quatrième Fête des plantes – vide-jardins, à l'hippodrome de la Baie. Ce rendez-vous est ouvert aux professionnels et aux particuliers qui souhaitent vendre ou échanger des plants de légumes, de vivaces, d'arbustes

ou encore des outils de jardinage. La mairie d'Yffiniac, en partenariat avec Saint-Brieuc Agglomération, participe à cette fête sur le thème "Jardiner au naturel". Des exemples d'aménagements durables d'espaces verts ainsi qu'un hôtel à insectes seront présentés. En effet, certaines petites bêtes sont très utiles aux jardiniers. Les coccinelles et perce-oreilles, par exemple, dévorent les pucerons et permettent de ne pas utiliser d'insecticides. Les abeilles et les bourdons, grands pollinisateurs de fleurs et d'arbres fruitiers, sont, eux aussi, de sacrés alliés... Pour ces insectes s'installent dans votre

jardin, venez prendre quelques conseils à la Fête des plantes !

*Le samedi 19 avril, de 9h à 18h,
à l'hippodrome d'Yffiniac.
Entrée gratuite.*

*Plus d'infos
06 80 05 02 17*

Y ALLER EN TUB Ligne 50 Arrêt : Croix Bertrand



Plérin

Les rencontres "nature et jardin" le 25 avril

Dans le cadre de la cinquième édition de Terre Art'ère, la Ville de Plérin propose un rendez-vous pour petits et grands sur les thèmes de la nature et du jardin au centre culturel Le Cap et dans le jardin extraordinaire (situé juste derrière Le Cap).

Venez en famille fabriquer des nichoirs à insectes avec l'association War Dro An Natur ou planter des "jardins de poche" avec le service espaces verts de la Ville. Vous pourrez repartir avec vos réalisations.

Par ailleurs, une conférence "jardiner au naturel sans pesticides" animée par Philippe Munier, paysagiste-conseil, chroniqueur jardin sur France Bleu Armorique et France Bleu Breiz Izel, aura lieu à 16h30 dans l'auditorium René-Vautier du Cap.

Divers stands et expositions sur le jardinage bio, la biodiversité au jardin, les refuges à papillons, l'entretien sans pesticides, le compostage, la gestion des déchets verts... seront animés par des partenaires associatifs, Saint-Brieuc Agglomération et la Ville de Plérin.

Le samedi 25 avril, de 14h à 18h, au jardin extraordinaire situé derrière le Cap, 6, rue de la Croix, à Plérin. Gratuit.

Y ALLER EN TUB Lignes C - 20 - 100 Arrêts : Pré Palais ou Belle Issue



Saint-Brieuc

Des ateliers compostage les 27, 28 et 29 avril

La part de déchets fermentescibles de nos poubelles représente environ 30 % de leur poids total. Épluchures de légumes et de fruits, restes alimentaires, marc de café... ces déchets peuvent être facilement détournés de la collecte des ordures ménagères et produire, après compostage, un engrais naturel gratuit. On estime qu'environ 130 kg de déchets, par foyer et par an, peuvent ainsi être valorisés.

Dans le cadre du Printemps du développement durable, les ambassadeurs prévention et tri des déchets de l'Agglomération, également maîtres composteurs, vont proposer des ateliers compostage dans trois quartiers de Saint-Brieuc. Le lundi 27 avril, à partir de 18h, ils seront à Cesson, rue Amiral Courbet (maison de quartier, sur l'espace vert) ; le mardi 28 avril, à partir de 18h, aux Villages, square de l'Armée Patton ; le mercredi 29 avril, à partir de 18h, à Robien, sur le parking Octave Brilleaud.

Ces ateliers seront l'occasion de connaître les règles de base pour obtenir un compost de qualité. Il faut, par exemple, diversifier les déchets (de cuisine ou de jardin), oxygéner, retourner ou brasser le compost, surveiller l'humidité...

Des kits de compostage avec composteur plastique (15€ avec guide pratique, bio-seau et mélangeur) ou composteur en bois (20€) seront en vente. Pour les composteurs avertis, des Brass'Compost® fabriqués par l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de l'Odet (Quimper) seront en vente au prix préférentiel de 8€ (en vente uniquement lors des animations).

*Plus d'infos
0 810 121 600*

cambassadeur@saintbrieuc-agglo.fr

Ploufragan

Fête des Arbres, le 30 mai

La journée du 30 mai s'ouvrira sur la Balade de printemps autour des arbres notables de la commune au départ de l'Espace Victor-Hugo, à 10h. L'après-midi (14h-18h) sera consacrée à diverses animations autour du thème de l'arbre à l'intérieur et aux abords de l'espace Victor Hugo :

- expositions de photos et d'herbiers, mais aussi de végétaux musicaux sensibles et interactifs et de sculptures de bois sonores ;
- ateliers créatifs de tressage d'osier et de fabrication d'objets en bois avec l'atelier régional du Bois Ludik,
- stand consacré au bonsaï,
- étalage d'essences d'arbres,
- stand portant sur le travail de valorisation du bois local.

Le samedi 30 mai, à 10h, pour la balade et de 14h à 18h, pour les animations, à l'espace Victor-Hugo, place de l'Église, à Ploufragan. Gratuit.

*Plus d'infos
06 80 05 02 17*

Y ALLER EN TUB Ligne B Arrêt : Ploufragan Mairie



Le frelon asiatique

Ennemi de l'homme et des abeilles

Cet insecte est arrivé en 2010 en Côtes d'Armor et prolifère à vitesse grand V. Pourquoi est-il considéré comme nuisible et comment faut-il réagir en présence d'un nid ?

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

"Sa principale caractéristique, ce sont ses pattes jaunes, indique Karine Richard, animatrice à la fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON). D'ailleurs, j'aimerais qu'on parle plutôt de frelon à pattes jaunes. En Asie, il y a plusieurs sortes de frelons. Une seule est arrivée en France, mais de nouvelles pourraient très bien arriver de ce continent. Auquel cas, le terme de frelon asiatique n'aurait plus vraiment de sens." Autre particularité : le frelon à pattes jaunes a également une grosse bande jaune, orangée sur l'abdomen. Et contrairement, à une idée répandue, il n'est pas plus gros qu'un frelon commun. *"Au contraire, il est plus petit de quelques millimètres."*

Comment est-il arrivé en France ?

"Il serait arrivé en 2004 en France, et plus précisément dans le Lot-et-Garonne, raconte Karine Richard. Une reine se serait logée dans une des poteries importées d'Asie par un marchand local. Depuis, il prolifère à vitesse grand V. Cette espèce progresse d'environ 100 km par an !" Elle est arrivée en 2010 dans les Côtes-d'Armor et d'après les estimations de la FDGDON, il pourrait y avoir près de 200 nids dans l'agglomération, cet été.

Est-il dangereux pour l'homme ?

Une piqûre de frelon asiatique n'est pas plus dangereuse pour la santé de l'homme qu'une piqûre de frelon commun. *"Elle fait juste un peu plus mal."* *"Il est dangereux pour deux raisons. La première, c'est qu'il installe son nid n'importe où : dans des arbres, à même le sol, dans des toitures, sous des voitures... On peut donc en heurter un malencontreusement ! La deuxième, c'est que le frelon à pattes jaunes se multiplie très vite. Les nids peuvent grossir rapidement sans qu'on s'en*

aperçoive. En août, septembre, ils peuvent contenir jusqu'à 4 000 frelons. Et plus il y a de frelons, plus il y a de risques..."

Il est aussi nuisible pour les abeilles

"En période de reproduction, le frelon à pattes jaunes a besoin de beaucoup de protéines qu'il trouve dans les insectes et en particulier dans le thorax des abeilles, indique Karine Richard. En se nourrissant d'abeilles, le frelon nuit à l'apiculture et à la biodiversité."

Que faire si on découvre un nid ?

"Si on découvre un nid en hiver, il n'est pas nécessaire de le faire enlever. Du fait de son cycle annuel, la colonie est de toute façon amenée à disparaître et malheureusement les reines fondatrices sont parties. Le froid éliminera les dernières ouvrières. Un nid de frelons asiatiques ne sera jamais recolonisé... En revanche, il faudra faire preuve de vigilance aux beaux jours. Des reines fondatrices se sont probablement mises à l'abri, durant l'hiver, non loin du nid : sous des écorces, des pierres... Avec le réchauffement des températures, elles vont se réveiller, installer un petit nid qui grossira..." Si on découvre un nid au printemps ou durant l'été, il convient d'appeler sa mairie. *"Les communes de l'Agglo n'ont pas toutes la même façon de procéder. À Saint-Brieuc, trois agents de la Ville ont été formés à l'élimination des nids de frelons et interviennent chez les particuliers ; ailleurs, la mairie fait appel à un désinsectiseur et paie la moitié des frais engagés par ses habitants..."* Une chose est sûre : ce n'est pas le rôle des pompiers de détruire des nids, sauf s'ils sont particulièrement inaccessibles ou si le danger est imminent (près d'une école, par exemple). *"Il ne faut pas non plus se débrouiller tout seul au risque de se faire attaquer ou de multiplier le nombre de nids."*



Un frelon dit asiatique



Un nid de frelons à pattes jaunes.

Peut-on appeler votre fédération ?

"Bien sûr, nous avons un rôle de conseil et de communication. Et jusqu'à cette année, chaque nid nous était signalé. Mais nous arrivons à un tournant. Il y a trop de nids et pour connaître l'évolution du frelon à pattes jaunes, nous allons plutôt choisir des communes référentes et réaliser des extrapolations." ●

Réduction des déchets

Les enfants, acteurs clés de la prévention

La salle des fêtes de Tréméloir accueillait samedi 31 janvier une matinée thématique ouverte à tous. Consacrée au tri et à la valorisation des déchets, elle clôturait un programme de sensibilisation de deux semaines auprès des élèves de la commune.

“Ce matin-là, plusieurs enfants expliquaient le contenu des ateliers à leurs parents”, se réjouit Cloé Riou, ambassadrice prévention et tri des déchets à Saint-Brieuc Agglomération. Avec sa collègue, Graziella Pinaudeau, elle a pu ainsi mesurer l’impact positif de l’action conduite à Tréméloir. Samedi 31 janvier, à la salle des fêtes, tous les partenaires étaient sur le pont : les élus avec Françoise Michel, adjointe à l’environnement, et Yvon Soulabail, adjoint aux affaires scolaires ainsi

que Béatrice Jeuland, du syndicat de valorisation des déchets Kerval Centre Armor. Le menu était riche et varié : conseils sur le compostage, distribution de sacs de collecte des textiles, recettes pour cuisiner les restes et astuces pour fabriquer des produits d’entretien proposées par la Banque locale d’initiative citoyenne (BLIC)... Le tout dans une atmosphère conviviale et ludique.

Cet évènement grand public faisait suite à une série d’interventions des ambassadeurs prévention et tri de l’Agglo, des animateurs du syndicat Kerval et des enseignants auprès des 120 élèves de l’école de Tréméloir. Dix jours d’immersion dans l’univers des déchets au total qui permettent aux enfants d’essayer de convaincre leurs parents de mieux trier, de s’initier au compostage et d’offrir une seconde vie aux vêtements ou objets usagés...



Plus d'infos
www.saintbrieuc-agglo.fr/vie-quotidienne/la-collecte-des-dechets

Déchèterie

Déposer ses meubles usagés à Plérin

Après celle de Ploufragan, une deuxième benne mobilier usagé a été mise en place, début janvier, à la déchèterie de Plérin.

Cette benne peut accueillir les déchets d’ameublement : meubles usagés conçus pour s’asseoir, pour se coucher (matelas, sommier, cadre de lit), pour ranger ou poser (armoire, étagère, meuble de cuisine ou de salle de bain sans vasque ou évier, parties de meuble comme des planches, des portes ...). En revanche, le mobilier professionnel n’est pas accepté.

La quantité de meubles déposés est limitée à 3 m³ par jour. Au-delà de ce volume, il est conseillé d’appeler la déchèterie. Dans tous les cas, le gardien peut être amené à refuser le dépôt si, par exemple, la benne est pleine.

Le mobilier laissé en déchèterie est pris en charge par l’éco-organisme Écomobilier et acheminé vers un centre de tri qui effectue la séparation des matériaux par catégorie.

L’installation de cette benne ne met pas fin au réemploi ou à la réutilisation. Si le meuble apporté est en bon état, il peut toujours être déposé dans l’espace recyclerie de la déchèterie. Il sera réutilisé par Emmaüs.

Les professionnels qui souhaitent éliminer du mobilier provenant de particuliers doivent prendre contact avec Écomobilier au **0811 69 68 70** afin de pouvoir accéder gratuitement à des lieux de dépôt.

En 2016, la déchèterie de Sain-Brieuc devrait également être équipée de cette benne.

Concours

666 sacs de textiles collectés dans les écoles

Du 3 au 28 novembre 2014, un concours de collecte de textiles a été lancé dans les écoles de l’Agglomération. Un moyen ludique de sensibiliser au tri.

Cinq établissements scolaires ont participé à ce concours. Et c’est la classe de CM1-CM2 de l’école Saint-Joseph d’Hillion qui a rassemblé le plus de sacs de textiles : 238 ! Cela représente environ 952 kilos de vêtements, de chaussures, de linge de maison ou encore de

maroquinerie qui ont été réutilisés localement ou recyclés.

Au total, ce concours a permis de collecter 666 sacs (soit 2,7 tonnes de textiles) qui ont été récupérés par quatre associations locales : l’association des Paralysés de France, Emmaüs, Les Nouëlles et le Secours populaire français.

L’école gagnante a remporté un cadeau collectif : des ateliers animés par l’association On n’est pas que des cageots.





Relais parents assistants maternels

“Une matinée au Relais”

Au relais parents assistants maternels du secteur d'Yffiniac ⁽¹⁾, comme sur les trois autres secteurs du RPAM de l'Agglo, les animatrices délivrent de nombreux conseils sur les modes d'accueil des enfants. Elles accueillent parents, futurs parents et assistants maternels.

Ce lundi matin, à la Maison de la petite enfance d'Yffiniac, Isabelle reçoit un parent employeur et une assistante maternelle pour évoquer les congés payés. *“Cela fait un an que Cathy garde Maïna (14 mois) et cela se passe très bien, raconte Maxime Lorant, le père de famille. On souhaiterait juste faire le point sur le contrat de travail et sur les congés payés. Une petite régularisation est peut-être nécessaire...”* Après quelques échanges autour du contrat, Isabelle rappelle le cadre de la convention collective ⁽²⁾ qui fixe le calcul des congés payés.

Des rendez-vous comme celui-ci, Isabelle et Roxane, toutes les deux éducatrices de jeunes enfants sur le secteur d'Yffiniac, en ont plusieurs fois dans la semaine. Les parents, elles les reçoivent essentiellement pour donner des renseignements sur la recherche d'un mode d'accueil et sur les démarches administratives. *“Une de nos missions est d'informer et d'accompagner les parents employeurs et les assistants maternels concernant leurs droits et devoirs respectifs. Selon les cas, nous pouvons renseigner sur simple appel téléphonique ou bien proposer un rendez-vous. Les parents peuvent nous contacter pour la recherche d'un mode d'accueil, lors d'un enfant à naître, d'une reprise d'activité ou de formation ou tout simplement d'un besoin de garde ponctuel et nous les informons sur toutes les possibilités s'offrant à eux (accueil collectif, accueil individuel).”*

En fonction des situations, les animatrices du RPAM orientent les parents. *“S'ils optent pour l'accueil individuel, nous leur diffusons la liste des assistants maternels agréés par le Conseil général et nous leur proposons également de les accompagner dans les démarches d'embauche car être parent, futur parent et employeur de surcroît, n'est pas toujours aisé.”*

Bien souvent, d'autres sujets liés à l'enfant, aux rapports avec l'assistant maternel sont abordés. *“Ce moment est un temps privilégié pour échanger autour des attentes parentales concernant les conditions d'accueil de l'enfant, de la conciliation vie familiale - vie professionnelle et le cas échéant des cas particuliers comme les horaires atypiques ou l'accueil d'un enfant en situation de handicap. Un deuxième rendez-vous peut être proposé lorsque le parent aura trouvé l'assistant maternel disponible afin d'évoquer plus précisément le contrat de travail, les démarches auprès de la Caisse d'allocations familiales... À ce stade, nous pouvons délivrer des documents types et apporter une information de premier niveau, basée sur les textes juridiques de référence.”*

Du côté des assistants maternels, les rendez-vous sont souvent liés aux questions administratives et aux activités proposées. *“Elles nous demandent comment calculer leurs congés payés ou la durée de préavis en cas de fin de contrat, le planning des animations...”* Elles consultent également les

Un seul numéro pour contacter le Relais parents assistants maternels de l'Agglomération :
02 96 77 60 50

Secteur de Saint-Brieuc, Maison de la petite enfance Le Chat Perché, à Saint-Brieuc :
rpamsaintbrieuc@saintbrieuc-agglo.fr

Secteur de La Méauyon, Plérin, Pordic, Tréméloir et Trémuson, Maison de l'enfance La Ribambelle, à Plérin :
rpamplérin@saintbrieuc-agglo.fr

Secteur de Plédran, Ploufragan, Saint-Julien et Saint-Donan, Pôle enfance et famille, à Plédran :
rpamplédran@saintbrieuc-agglo.fr

Secteur d'Hillion, Langueux, Trégueux et Yffiniac, Maison de la petite enfance, à Yffiniac :
rpamyffiniac@saintbrieuc-agglo.fr

animatrices autour de l'accueil de l'enfant. *“Elles peuvent avoir besoin d'échanger sur le développement de l'enfant, par exemple, l'acquisition de la marche, la propreté... Elles viennent chercher des renseignements et des orientations dans l'exercice de leur métier et nous pouvons leur proposer des rencontres avec d'autres professionnels spécialistes de la petite enfance.”*

Isabelle et Roxane reçoivent, sur demande, parents et assistant maternel en même temps. *“Ce n'est pas une obligation, mais cela facilite la compréhension et permet aux deux parties d'engager le dialogue en présence d'un tiers. Tout ceci concourant à préserver une bonne relation employeur-salarié, garante d'une qualité d'accueil pour l'enfant.”* ●

(1) Pour les communes d'Yffiniac, Hillion, Langueux et Trégueux.

(2) Convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur du 1^{er} juillet 2004.



LA GRANDE MARÉE DU SIÈCLE c'est le 21 mars

“Après les forts coefficients enregistrés au début de l'année, nous allons vivre, le 21 mars, la grande marée du siècle. Un moment attendu, qui, selon les conditions météo, peut se révéler magnifique et propice à de belles parties de pêche à pied ou à de longues balades. Mais n'oublions surtout pas de rester vigilants car les courants seront forts et la mer montera très vite.

Grande marée



18

Une grande marée du siècle
a lieu environ tous les 18 ans.

119

est le coefficient de marée
prévu le 21 mars.

Grande marée du siècle

Un moment exceptionnel

Nicolas Weber, du service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM), explique ce phénomène qui ne se reproduira qu'en 2033.

En quoi la grande marée du 21 mars est-elle une grande marée du siècle ?

On parle de grande marée du siècle quand le coefficient de marée atteint 119 ou 120. Sachant que ce coefficient calculé par le SHOM peut aller de 20 à 120 ! Ce phénomène arrive environ tous les 18 ans, et non tous les 100 ans. Ce n'est donc qu'une appellation qui marque le caractère exceptionnel de cet événement. "Nos" trois grands astres – la terre, la lune et le soleil – sont sur un même axe et sont au plus près les uns des autres. C'est cette conjonction d'éléments qui provoque la grande marée du siècle.

Quelles sont les caractéristiques de ce phénomène ?

Le marnage, c'est-à-dire la différence de hauteur d'eau entre la pleine et la basse mer successive, va être particulièrement importante. Ainsi, le 21 mars, le marnage dans la Baie du Mont Saint-Michel atteindra au moins 14 m soit plus qu'un immeuble de quatre étages (contre 4,25 m pour un coefficient de 36) ! En outre, la mer va descendre très bas et monter très haut.

Cette grande marée du 21 mars se manifestera-t-elle partout dans le monde ?

C'est effectivement un phénomène mondial. Même en Méditerranée, la mer va monter et descendre plus que d'habitude !

La météo va-t-elle jouer un rôle ?

Le SHOM calcule les coefficients de marée sur la base d'une pression atmosphérique de 1 015 millibars. Si elle baisse de 10 millibars, la hauteur d'eau va augmenter de 10 cm et inversement. En cas d'anticyclone, la mer va descendre plus bas que prévu et monter moins haut. S'il y a une dépression, la tendance sera contraire et il y aura des risques de submersion et de vagues. Le vent, selon sa direction et sa force, jouera également un rôle déterminant sur l'ampleur de la marée.

La tempête Xynthia a-t-elle eu lieu lors d'une grande marée du siècle ?

Non. Le jour de Xynthia, le coefficient de marée était de 105, ce qui n'est pas exceptionnel. Cette tempête a été aussi meurtrière parce qu'il y a eu une conjonction d'éléments. La dépression, particulièrement forte, s'est produite en pleine marée haute.

Elle a donc provoqué une montée très importante de l'eau avec une surcote de 1,5 m sur le littoral.

Au SHOM, une grande marée est-elle synonyme de danger ?

Une grande marée est un beau spectacle, mais il faut faire preuve de beaucoup de vigilance, le jour J, mais aussi les jours qui précèdent et qui suivent. Quel que soit le coefficient, la mer monte en moyenne en six heures. Le 21 mars, elle devra parcourir une plus grande distance en un même laps de temps. Et la quantité d'eau sera plus importante. Autant dire qu'elle va monter très vite et que les courants seront forts. C'est pourquoi le SHOM contribue à la vigilance vagues-submersion avec Météo France pour que l'ensemble de ces paramètres soient pris en compte pour les risques de submersions marines. ●

Plus d'infos
www.shom.fr
diffusion.shom.fr





Bruno Chrétien, responsable animation à la Maison de la Baie.

Baie de Saint-Brieuc

Et chez nous, comment ce sera ?

Horaires, coefficients, estran... Tout savoir sur la grande marée du siècle en Baie de Saint-Brieuc.

Un estran de plus de 7 km

Le samedi 21 mars, en Baie de Saint-Brieuc, le marnage sera d'environ 12,30 m et l'estran d'un peu plus de 7 km. *"La mer va se retirer quasi à son maximum (ligne zéro des cartes marines) et remontera un peu plus que lors des grandes marées habituelles,* indique Bruno Chrétien, responsable animation à la Maison de la Baie (Hillion). *En fait, la météo va être déterminante. Un vent de sud, par exemple, poussera la mer encore plus loin vers l'horizon..."*

Le cinquième plus beau spectacle au monde ?

La Baie de Saint-Brieuc est la cinquième par l'amplitude de ses marées. *"Quel que soit le coefficient, la mer part souvent loin. Du coup, le spectacle paraîtra particulièrement inhabituel, surtout à des personnes qui ne sont pas du coin !"* La mer va tout de même parcourir plus de 7 km en quelques heures. À Pléneuf, elle ne fera qu'environ 1 km. En revanche, dans la Baie du Mont Saint-Michel, elle sillonnera 17 km.

Un même horaire dans l'agglomération

La marée sera haute à 7h45 et à 20h08, et basse, à 2h04 et à 14h29. *"D'un bout à*

l'autre de l'agglomération, l'horaire des marées sera identique à une minute près."

Les marées avant et après

"Plus le coefficient est fort, plus les variations les jours d'avant et d'après la grande marée sont rapides." Ainsi, le jeudi 19 mars, le coefficient ne sera que de 97 et redescendra à 105 le lundi 23. *"Les deux journées à ne pas rater sont le samedi 21 (119) et le dimanche 22 (118)."*

De beaux points de vue

"C'est à marée haute que le spectacle sera, selon moi, le plus impressionnant," indique Bruno Chrétien. *Je conseillerais d'aller sur la digue des Rosaires (Plérin), plage de l'Hôtellerie (Hillion) ou encore aux grèves de Langueux. S'il y a du vent et des vagues : attention de ne pas trop s'approcher de l'eau !"* À marée basse, *"la mer est si loin que quelques mètres d'estran de plus ne changent pas grand chose vu de la côte. Je choisirais peut-être la pointe du Roselier (Plérin) pour avoir une vue d'ensemble et apercevoir les parcs à moules qui seront complètement découverts."* ●

Sécurité

Restons vigilants !

S'il faut profiter de la beauté et des trésors des grandes marées, il faut rester prudent. Voici quelques règles à suivre.

- Connaître l'heure précise des marées. *"À une demi-heure près, on peut avoir les pieds dans l'eau ou la tête sous l'eau",* déclare Nicolas Weber, du service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM).
- Ne pas attendre que la mer soit basse pour remonter.
- Ne pas partir seul.
- Prévenir son entourage du lieu de promenade ou de pêche choisi et de son heure de retour.
- Se munir d'un téléphone portable (numéro d'urgence : 112). *"Dans la Baie, on capte assez bien",* assure Bruno Chrétien, responsable animation à la Maison de la Baie.
- Prendre connaissance de la météo avant de partir et s'habiller en conséquence.
- Éviter, si possible, les filières, *"ces fleuves côtiers qui creusent leur lit dans le sable à marée basse,"* explique Bruno Chrétien. *Elles peuvent être très profondes et le courant très fort. Si on est obligé de les traverser, il est conseillé de passer par la zone la plus large."* Dans l'agglomération, trois cours d'eau donnent des filières : le Gouessant (vers la Chapelle Saint-Maurice, à Morieux), l'Urme (fond d'anse d'Yffiniac) et le Gouët (fond du Légué).



13,26 m

Quand la mer monte à 13,26 m au-dessus du point zéro, elle entre dans le Carré Rosengart.

4

agents du port seront sur le pont le jour de la grande marée.

Port

Le Légué sous surveillance

Lors de chaque grande marée, l'équipe du port essaie d'anticiper tous les risques liés à un débordement de la mer sur les quais.

"On sait qu'il y a risque d'inondation sur le port quand la hauteur d'eau atteint 12,20 m par rapport au point zéro de la mer, explique Jérôme Cade, maître de port au Légué (1). Et le 21 mars, il est prévu qu'elle atteigne 12,55 m." Une donnée qui peut varier le jour J en fonction de la météo. D'ailleurs, trois jours avant la grande marée, "nous sommes particulièrement attentifs aux bulletins météo".

S'il pleut beaucoup avant et pendant la grande marée, *"l'eau peut monter encore davantage, car les canalisations d'eaux pluviales se déversent directement dans le port"*. Autre élément important : la pression atmosphérique. *"La hauteur d'eau est calculée pour une pression atmosphérique de 1 015 millibars. Si elle est inférieure de 10 millibars, l'eau gagne 10 cm de hauteur..."* Les 12,55 m prévus le 21 mars ne sont donc qu'une estimation.

"À 12,20 m, l'eau commence à déborder et franchit le quai de carénage ; à 13,26 m, elle arrive dans le Carré Rosengart...", précise Jérôme Cade. En fonction des prévisions, l'équipe du port prend toutes les dispositions nécessaires. Quelques jours avant une grande marée, elle alerte tous les propriétaires installés dans le port. *"Ensuite, on*

Jérôme Cade,
maître de port au Légué.



reconfigure l'installation des bateaux. On fait, par exemple, en sorte qu'il n'y en ait plus un seul dans l'aire de carénage... S'il n'y a pas suffisamment de place, on peut installer certains bateaux sur les pontons."

La veille, *"nous faisons le tour du port pour enlever les bouts de bois, les morceaux de plastique qui pourraient être emportés par la mer. Nous disjonctons enfin les bornes d'énergie."* Il faut aussi que tous les véhicules quittent les places de stationnement à proximité des quais. Et c'est parfois compliqué...

Le jour de la grande marée, le pont tournant et la passerelle sont ouverts (et donc inaccessibles). Toute l'équipe du port (quatre personnes) est mobilisée. *"Nous arrivons environ deux heures avant la haute mer et nous surveillons le port..."*

Le spectacle peut être magique, mais Jérôme Cade déconseille fortement aux curieux de s'aventurer, à marée haute, au Légué. *"C'est dangereux ! Même nous qui connaissons parfaitement les lieux, nous avons parfois du mal à retrouver nos repères, à savoir où le quai s'arrête... Par sécurité, nous sommes d'ailleurs équipés de VFI (vêtement flottant individuel). Il faut vraiment que les gens évitent de venir sur le port, un drame humain est vite arrivé."*

Quand l'eau déborde, les bateaux arrivent sur les quais. Pour éviter les dégâts, *"on les repousse dans le bassin quand la mer commence à descendre. Normalement ce n'est pas trop difficile car on est aidé par le courant..."*

Si le Carré Rosengart est touché, *"on coupera l'électricité, on mettra le matériel informatique en sécurité..."* ●

(1) Il fait partie de la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor.



Témoignages

“Il y avait 1,70 m d'eau dans la cave du centre nautique”

Des habitants des Rosaires et du port racontent leurs souvenirs de grande marée.

Pierre Gaubert, directeur du centre nautique de Saint-Brieuc, aux Rosaires, consulte régulièrement les sites de prévisions météo. *“Je suis d'autant plus vigilant quand de gros coefficients de marées sont prévus, confie-t-il. Même si la Ville de Plérin a tout fait pour éviter des inondations, il y a toujours une petite crainte...”*

Cet habitant des Rosaires se souvient des dernières inondations, en 1996. *“On vivait dans un appartement sur le front de mer. Ce matin-là, il neigeait et il y avait des vents de nord particulièrement forts. Et d'un coup, on a vu une vague passer au-dessus des lampadaires.”* Un phénomène exceptionnel qui alerte Pierre et son

épouse. *“Tout de suite ma femme a prévenu les résidents de l'immeuble du danger. Certains l'ont prise au sérieux et ont déplacé leur véhicule plus loin ; d'autres se sont dit qu'elle exagérerait...”*

En quelques minutes, la mer submerge la digue. *“Les voitures les plus étanches flottaient dans le quartier. Dans la cave du centre nautique, il y avait au moins 1,70 m d'eau... On a perdu la plupart de nos archives !”* Pierre se rappelle aussi *“des pompiers qui utilisaient les bateaux du centre pour circuler entre les maisons.”*

Suite à cet événement, des aménagements conséquents sont réalisés. Un important enrochement est créé en bout de plage et un muret est construit sur la promenade. *“Désormais, les vagues se cassent sur les roches et l'eau est ensuite canalisée par le petit mur...”*

Depuis quelques années, Pierre vit dans une maison, elle aussi située en première ligne. *“Au moment des inondations, les anciens propriétaires avaient eu 80 cm d'eau à l'intérieur. Du coup, quand on l'a achetée, on a changé les prises électriques pour les placer toutes en hauteur. Et dans l'extension que nous avons conçue, j'ai prévu une évacuation d'eau. Si la mer rentre, je n'aurai qu'à enlever un bouchon...”*

À Saint-Laurent-de-la-Mer (Plérin), dans la rue du Phare, à l'entrée du port, la maison de Bernadette est à quelques mètres de la mer. Pourtant, elle ne craint pas les grandes marées. *“On voit des vagues que deux fois par an, quand les vents sont de nord-est, regrette-t-elle. Lorsqu'ils sont d'ouest, sud-ouest, ils aplatissent complètement la mer. L'année dernière, on a eu des coefficients à 118 et mon fils, qui est marin, m'a conseillé de mettre des sacs de sable devant ma maison... Le niveau de l'eau n'a pas dépassé les 3 m au-dessus de la route... En revanche, les vagues ont enfoncé la porte de l'ancienne maison du gardien du phare, tout au bout de la rue.”*

Plus loin, sur le port, Guillaume, du bar Les Mouettes, voit les jours de grandes marées comme des moments d'affluence. *“Nos clients, qui sont souvent des pêcheurs, se retrouvent chez nous pour parler de leurs prises. Les propriétaires de bateaux viennent aussi ici après avoir vérifié que leurs embarcations n'ont pas subi de dégâts.”* ●



1974

C'est la date de création de VivArmor Nature.

6

salariés font partie de l'association VivArmor Nature.

Pêche

Quand la mer dévoile ses trésors

Le samedi 21 mars, les pêcheurs à pied seront nombreux ! Mais attention à respecter quelques règles simples pour assurer le maintien de la ressource.

Pas de produits interdits...

Les pêcheurs à pied vont être ravis : en mars, on a le droit de pêcher de tout. *“Les amateurs de Coquilles Saint-Jacques et d'ormeaux – mollusques dont la pêche est fermée une partie de l'année – ne vont pas manquer ce moment”*, déclare Franck Delisle, coordinateur du programme Life "gestion durable de la pêche à pied de loisir", à VivArmor Nature. Si les conditions météo sont favorables (anticyclone), des zones inhabituelles vont être découvertes et des initiés vont pouvoir ramasser des saint-jacques "à sec", sans mettre les pieds dans l'eau. Pareil pour les ormeaux dont la pêche en apnée est interdite. *“En combinaison, l'eau au-dessus de la taille, mais les pieds au sol et la tête toujours hors de l'eau, certains pêcheurs avisés trouveront ces précieux mollusques parmi des rochers en général inaccessibles !”*

... mais des interdictions sanitaires

“Pour des raisons sanitaires, il est, par exemple, interdit de ramasser des coques dans le fond de baie de Saint-Brieuc, indique Franck Delisle. *Consommer ces coquillages, surtout quand on est fragile, pourraient être source d'intoxication alimentaire.”* Pour connaître les sites autorisés ou non, il suffit de consulter le site www.pecheapied-responsable.fr. *“Il est réalisé par l'Agence régionale de santé et l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer et donne des informations en temps réel sur toute la Bretagne. En cas de doute, il ne faut pas non plus hésiter à appeler la mairie du lieu de pêche ou VivArmor Nature.”*

Des quantités et des tailles à respecter

Même si le moment promet d'être exceptionnel, il ne faut pas se laisser aller à une sorte de frénésie de la récolte. *“Lorsqu'on pêche, il y a des tailles minimales à respecter par espèce.”* 11 cm de largeur pour les Coquilles Saint-Jacques, 4 cm pour les moules et les palourdes, 3 cm pour les coques ... *“Ces mesures ne sont pas définies arbitrairement, précise Franck Delisle. Elles sont fixées en fonction de la maturité sexuelle des espèces*



Franck Delisle, coordinateur du programme Life "gestion durable de la pêche à pied de loisir".

afin de garantir leur renouvellement.” Des réglottes distribuées par VivArmor Nature permettent de ne pas commettre d'erreur. Elles sont distribuées lors des grandes marées et sont disponibles gratuitement au local de l'association. Autre règle : ne pas dépasser les quantités maximales autorisées par pêcheur. Pour les Coquilles Saint-Jacques, par exemple, on est limité à 30 pièces maximum.

Des outils adaptés

Pour conserver une ressource suffisante et de qualité, il est important de respecter son terrain de jeu. On fait, par exemple, attention aux outils utilisés. *“On récolte les moules une par une à la cuillère et non par poignées. Cela permet de ne pas arracher les petites moules de leur rocher qui même relâchées seraient condamnées. La praire se pêche "à la pissée", en repérant le jet d'eau qu'elle émet quand on tapote le sable à l'aide d'un picot. Il est important d'éviter de labourer le sable pour récolter quelques coques et palourdes. Apprendre à pêcher aux trous (en repérant les indices laissés à la surface du sable par les coquillages) est bien plus ludique et souvent plus efficace !”* Et Franck Delisle de rappeler que la fourche n'est autorisée que pour la pêche aux vers qui servent d'appâts. *“De même les râteaux ne doivent pas dépasser*

35 cm de large...”

Des gestes simples

Lorsqu'on retourne une pierre, on veille à la remettre au même endroit et dans le bon sens avec les algues au-dessus *“afin de ne pas perturber l'écosystème”*. *“On ne pêche enfin que ce qu'on va manger... Et on n'attend pas d'être en haut de la plage pour faire son tri ! Pour qu'un coquillage ou un crabe survive, il faut le laisser dans son milieu et pas à plusieurs mètres de l'endroit où on l'a trouvé.”*

Un dernier conseil

“Amis pêcheurs à pied, profitez de cet estran riche mais fragile que la mer nous laisse arpenter à chaque marée basse, lance Franck Delisle. Apprenez à observer les nombreuses espèces visibles pour un œil averti... Et promis, même le panier vide, vous ne rentrerez plus jamais bredouille !” ●

Plus d'infos

VivArmor Nature, 10, bd de Sévigné,
à Saint-Brieuc
02 96 33 10 57
www.vivarmor.fr



Sortie nature

Une balade le plus loin possible



La balise cardinale Tra-Hillion.



Le lendemain de la grande marée du siècle, la mer descendra encore très bas. Pour profiter de cet évènement, la Maison de la Baie organise, le dimanche 22 mars, une balade pour rejoindre le point le plus éloigné de la mer.

“On va s’approcher des bouchots, décrit Bruno Chrétien, responsable animation à la Maison de la Baie. On pourra découvrir ce que la mer aura laissé sur son passage. On observera les derniers oiseaux migrateurs encore présents...”

L’objectif de Bruno Chrétien : pouvoir toucher la balise cardinale Tra-Hillion, située juste après les parcs à moules. **“C’est la dernière balise avant le large. Elle est très rarement découverte. J’espère que les conditions météo permettront à la mer de descendre aussi bas qu’elle.”**

Cette balade d’environ 7 km aller-retour s’adresse à tous, mais le nombre de places est limité à une trentaine de personnes. **“Pour les enfants, il est difficile de donner une limite d’âge. Il faut juste qu’ils soient capables de marcher 7 km sur du sable mouillé...”**

Le départ aura lieu du parking de la plage de Lermot, à Hillion. **“C’est l’endroit qui permet d’atteindre la mer le plus directement possible !”**

Pour profiter au mieux de cette balade, pensez à bien vous couvrir, à mettre des bottes et un vêtement de pluie (en fonction de la météo).

“Balade au cœur de la grande marée”, le dimanche 22 mars, à 13h. Rendez-vous au parking de la plage de Lermot, à Hillion. **Sur réservation.**

Tarifs : 6€ pour les adultes et 3€ pour les enfants (6 à 18 ans). ●

Plus d’infos

Maison de la Baie, site de l’Étoile, à Hillion
02 96 32 27 98
maisondelabaie@saintbrieuc-agglo.fr
www.saintbrieuc-agglo.fr

Saint-Brieuc

Les atouts d'une ville dans un cadre "nature"

La ville centre de l'Agglomération et chef-lieu des Côtes d'Armor compte près de 46 000 habitants. C'est la commune la plus peuplée du département.



45 936 habitants*



2 188 ha



Briochins et Briochines



Maire : Bruno Joncour

À Saint-Brieuc, il y a tout ce qu'il faut – des crèches, des haltes-garderies, de nombreux établissements scolaires, des bus, des équipements sportifs et culturels, 190 associations, des services de santé... – dans un environnement particulièrement vert. Elle a aussi l'avantage d'avoir un port et une façade maritime.

Un côté nature qui ne l'empêche pas de rester connectée. Elle a ouvert, il y a plus de 15 ans, la structure multimédia Médiacap et vient de créer la Saint-Brieuc factory, un espace où des outils de pointe (imprimante 3D, scanner 3D, imprimante à sublimation...) sont mis à disposition.

La ville de Saint-Brieuc a une vocation administrative (Mairie, Conseil général, Agglomération, Préfecture...); elle est aussi un pôle sanitaire de référence public et privé. Dans le domaine économique, sa vocation commerciale et artisanale est fortement reconnue, ainsi que le dynamisme d'entreprises emblématiques et stratégiques (Bullier, Manoir Industrie, la CERP, Hutchinson et les Pinceaux Raphaël).

En terme de rayonnement et de divertissement, de grands événements ponctuent l'actualité chaque année : le festival Art Rock, le festival Photoreporter, les Nocturnes (festival de musique durant l'été), la Coupe Florio, l'open de tennis Harmonie Mutuelle ou encore d'autres manifestations sportives et culturelles d'envergure.

D'importants projets structurants sont actuellement engagés par la municipalité conduite par le Maire Bruno Joncour : la requalification et le renforcement de l'attractivité du centre-ville, la valorisation du parc des Promenades et de la vallée de Gouédic, et le projet de rénovation urbaine des quartiers (ANRU); elle travaille par ailleurs en partenariat avec l'Agglomération pour la réalisation des projets du Pôle d'échanges multimodal (quartier de la gare) et du transport Est-Ouest en site propre (bus à haut niveau de service).



Trégueux

Dynamique et paisible à la fois

Située dans la première couronne de Saint-Brieuc, Trégueux bénéficie d'une vraie ambiance de commune et d'une vraie identité.



8 281 habitants*



1 457 ha



Trégueusienne et Trégueusien



Maire : Christine Métois

"Nous disposons de toutes les commodités – commerces, maison de la petite enfance, écoles... – dans un cadre calme et vert, déclare Christine Métois, maire de Trégueux. Nous avons aussi la chance d'avoir des associations très dynamiques comme le BMX Trégueux Côtes d'Armor, le Trégueux athlétisme et bien sûr le Trégueux Basket !"

Des moments festifs, familiaux ou encore caritatifs ponctuent la vie trégueusienne : "le carnaval, tous les deux ans ; "Tous à vélo", en juin ; la fête de la musique ; le marché de Noël qui existe depuis 15 ans ; le Téléthon qui mobilise, chaque année, de nombreux bénévoles. Nous avons aussi Bleu Pluriel qui propose entre autres le festival "20 minutes de bonheur en plus"."

Trégueux, c'est aussi ses zones commerciales. "À Brézillet, nous avons deux locomotives : le Cinéland (qui s'agrandit) et Décathlon. Dans cette zone, trois nouvelles enseignes de restauration viennent d'ailleurs de s'installer ! Et de l'autre côté de la D700, autour de l'Intermarché, le commerce se développe également." Les deux autres zones d'activités de Trégueux ont chacune leur spécificité. "La Hazaie est axée sur l'hôtellerie, l'ameublement, la décoration d'intérieur ou encore les loisirs créatifs ; les Châtelets sur les nouvelles technologies avec des entreprises comme New Wind ou Winco Technologies."

En tenant compte des contraintes budgétaires, l'équipe municipale compte maintenir les investissements nécessaires à l'entretien du patrimoine. "Nous aimerions créer une nouvelle bretelle d'accès à Brézillet, requalifier le parc de la Ville Junguenay, poursuivre la construction de logements près du stade et réaliser des travaux d'accessibilité rue de la République."



Fiat Lux

Le théâtre du burlesque et du muet

Compagnie Fiat Lux.

Créée en 1990, à Saint-Brieuc, par Didier Guyon, la compagnie de théâtre Fiat Lux cultive son originalité. Elle répète au 7bis & Cies, espace de création mis à disposition par Saint-Brieuc Agglomération.

Avant d'arriver à Saint-Brieuc, Didier Guyon, originaire de l'Est de la France, a fait partie de plusieurs compagnies de théâtre renommées. Il s'est formé notamment à l'école internationale d'anthropologie théâtrale (l'ISTA, dirigée par Eugenio Barba), installée à Holstebro, au Danemark.

Ses différentes expériences et sa formation le conduisent vers le théâtre burlesque et muet. Lorsqu'il crée la compagnie Fiat Lux, en 1990, c'est pour se consacrer à cet univers. **"À part une adaptation de Don Quichotte, tous mes spectacles sont sans mots, ce qui ne veut pas dire silencieux,** indique le directeur et metteur en scène de la compagnie briochine. **Les comédiens ne communiquent pas avec des mots, mais le spectateur n'a pas l'impression qu'ils sont privés de parole... Ce genre théâtral permet de développer l'imaginaire !"**

Extrêmement chorégraphiés, les spectacles de Fiat Lux nécessitent beaucoup de répétitions. **"Je conçois l'histoire, j'ai des situations en tête et je laisse ensuite les comédiens me faire part de leurs propositions qu'on intègre ou pas au final."** Malgré des impressions de grande liberté, sur scène, l'improvisation n'a pas sa place... **"C'est de l'horlogerie"**, confie Didier Guyon.

Après avoir joué "Saisons" pendant un an, Fiat Lux va préparer un nouveau spectacle, "Dis-moi" (1). **"J'ai enregistré des personnes âgées au centre gériatrique des Capucins ou chez elles. Je leur ai donné des mots auxquels je leur ai demandé de réagir. Je pensais croiser leurs propos avec ceux d'enfants, mais ça ne fonctionnait pas. Les enfants ne se posent pas de questions existentielles."**

Il découvre alors que des élèves du lycée Marie Balavenne mènent un projet quasi identique. **"Et à 16, 17 ans, les ados sont complètement dans le "Qu'est-ce que je fais de ma vie ?" J'ai croisé leurs propos avec ceux des anciens."** Didier Guyon continue de travailler avec ces jeunes. **"La compagnie est en résidence jusque mi-mars au lycée. Les élèves apprennent les bases du mime, du jeu masqué..."** ●

(1) Projet en partenariat avec l'Odyssee, Itinéraire Bis et la Fondation de France, scène conventionnée pour le corps en mouvement à Périgueux.

Plus d'infos
02 96 33 70 72
contact@ciefiatlux.com
www.ciefiatlux.com

Le 7 bis & Cies, un lieu de création ouvert !

Le 7 bis & Cies, situé rue Baratoux, à Saint-Brieuc, est lieu de création mutualisé, mis à disposition des compagnies. Cet espace, composé d'une grande salle de travail, est géré par Saint-Brieuc Agglomération. Pour la mise à disposition gratuite de la salle de travail, priorité est donnée aux spectacles vivants, aux compagnies implantées sur le territoire et au temps de travail de création.

Le 7 bis & Cies est complémentaire avec les salles de spectacle du territoire mieux adaptées pour la finalisation du travail scénique.

Plus d'infos
Saint-Brieuc Agglomération
Direction des grands équipements
sportifs et culturels
Jérôme Gourdaï, en charge de la culture
02 96 77 20 66
jgourdaï@saintbrieuc-agglo.fr



Plus de 60
adhérents à Saint-Brieuc Triathlon.

140
participants lors de la première édition
du Triathlon de la Baie le 18 mai 2014.

Randonnée

Découvrir les Côtes d'Armor avec la Rando- Bretagne

Tous les ans, un des quatre départements bretons organise la Rando-Bretagne. Cette année, c'est au tour des Côtes d'Armor. Le programme de randonnées est alléchant. Rendez-vous du 18 avril au 3 mai.

"La dernière fois que nous avons organisé la Rando-Bretagne, c'était en 2011, déclare Sylvie Gall, du Comité FFRandonnée Côtes d'Armor. Nous avons atteint quelques 3 500 participants venant de Bretagne, mais aussi d'autres régions. 40 départements différents étaient représentés !"

La Rando-Bretagne, ouverte à tous, va commencer le 18 avril, à Binic, par une randonnée "Mer et campagne" et finira le 3 mai, à Bétineuc, le long du canal d'Ille-et-Rance. Entre temps, les randonneurs seront passés par Saint-Brieuc, Saint-Quay-Portrieux, Plouézec, Plérin, Saint-Jacut ou encore Plouër-Sur-Rance. "Tous les jours, une boucle de 12 à 24 km est organisée dans le département. On peut toutes les faire ou en choisir une. C'est au choix ! Pour ceux qui optent pour une boucle, il suffit de s'inscrire le jour-même sur le lieu de départ (3€ pour les licenciés, 4€ pour les non-licenciés)."

Les participants qui ont choisi de parcourir les 315 km programmés peuvent bénéficier des solutions d'hébergement prévues par le Comité FFRandonnée Côtes d'Armor. "Pour cela, il faut être licenciés dans un club de randonnée ou prendre la rando-carte, précise Sylvie Gall. Autrement, libre à chacun de dormir où il veut."

Plus d'infos

02 96 76 25 65 ou 02 23 30 07 56
bretagne.ffrandonnee.fr
ou cotes-darmor.ffrandonnee.fr

Triathlon de la Baie

"J'en ai bavé, mais j'ai adoré"

La trentaine venue, Denis Serandour éprouvait le besoin de renouer avec son "passé" sportif. Il a découvert le triathlon aux Rosaires. Quinze ans plus tard, la magie est intacte et il est devenu vice-président de Saint-Brieuc Triathlon. Chaque jour, il se réserve un créneau pour nager, rouler ou courir.



Comment êtes-vous tombé dans la marmite "triathlon" ?

J'ai pris ma première licence en 2000 à l'âge de 33 ans. J'ai pratiqué de nombreux sports dans ma jeunesse : voile, judo, athlétisme... Puis avec les études et le travail, j'avais un peu perdu le fil. Un jour, j'ai décidé qu'il fallait que je retrouve mon tonus ! Des amis m'ont convaincu de participer à un triathlon-découverte aux Rosaires. Faute d'entraînement, c'était un vrai défi personnel. J'en ai bavé... mais j'ai adoré. Avant de me lancer, je pensais qu'il était indispensable de posséder des capa-

cités physiques hors normes. Aujourd'hui, je crois au contraire que c'est abordable, à condition de donner beaucoup de soi.

Que recommanderiez-vous aux débutants ?

Pour quelqu'un qui n'a pas fait de sport de compétition depuis longtemps et qui n'est pas habitué à enchaîner trois disciplines différentes, il convient de suivre une progression régulière. Au tout début, je m'étais fixé comme objectif de pratiquer au moins l'un des trois sports dans la semaine. À présent, l'entraînement figure dans mon agenda. Chaque jour, je m'adonne à l'une des trois disciplines. J'évite de trop enchaîner afin de préserver mon physique.

Jusqu'où vous a conduit cette progression ?

J'ai participé à deux Iron Man (3,8 km en nageant, 180 km à vélo, un marathon) à Nice en 2010 et à Embrun (Hautes-Alpes) en 2013. La première fois, nous étions 16 partants du club de Saint-Brieuc. On est tous arrivés au bout ! On a su faire preuve d'abnégation et de détermination. On ne part pas à l'aventure, on se donne les moyens. Cette année encore, nous serons 10 Briochins au départ à Nice, le 28 juin.

Le triathlon est-il un sport "collectif" ?

Il est important de s'entraîner à plusieurs. Nous bénéficions de créneaux encadrés à Aquabaie et au stade Hélène-Boucher. Nous roulons généralement en groupe le dimanche matin, entre adhérents du club ou avec des cyclotouristes.

Parlez-nous de la 2^e édition du Triathlon de la Baie.

C'est un rendez-vous d'envergure régionale. Le départ sera donné vendredi 8 mai à 10h30 à la Grève des Courses. Au programme de cette manifestation qui bénéficie du soutien de l'Agglo et de la Ville de Saint-Brieuc, il y aura 750 mètres de natation, 20 km à vélo et 5 km de course à pied. Nous souhaitons ouvrir cette épreuve au plus grand nombre et faire venir les locaux. ●

Triathlon de la Baie, le 8 mai, de 9h à 18h.
Inscriptions sur tbs-2015.ikinoa.com

Plus d'infos

www.st-brieuc-triathlon.fr



La Briqueterie

“Je mets plus en avant la gourmandise, la luxure...”

L'artiste Tifenn, paimpolaise de naissance, briochine par ses parents et lorientaise par sa profession, présente une partie de ses œuvres à l'exposition Hors d'œuvre de La Briqueterie (Langueux). Elle s'explique sur la place de la nourriture dans ses travaux.

Quel est votre domaine artistique ?

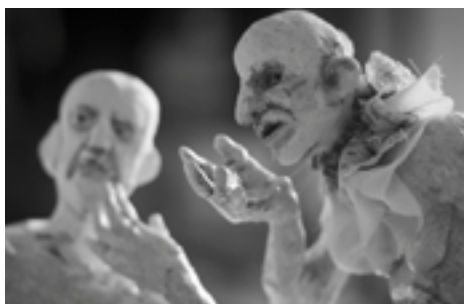
En général, je dis que je suis plasticienne. Je suis un peu touche-à-tout et je ne veux pas m'interdire une technique. Je m'adonne au dessin, à la sculpture, à l'aquarelle, à l'huile... J'ai plutôt un thème de prédilection : l'être humain et ses travers, ses particularités. Mes personnages, quelle que soit la technique utilisée, ont souvent un aspect physique marqué révélateur d'un trait de caractère, de mœurs, d'usages.

Vos personnages sont des sortes de caricatures.

On pourrait parler de caricatures car il y a une part d'exagération dans mes œuvres. En revanche, je ne leur donne pas de charge satirique ou de fond agressif. Je reste toujours bienveillante. Il y a une sorte d'acceptation de l'humain pour ce qu'il est.

Vous présentez une partie de vos œuvres à l'exposition Hors d'œuvre, de La Briqueterie (Langueux). Comment le lien s'est-il construit avec l'équipe du musée ?

J'ai rencontré l'équipe de La Briqueterie lors de la biennale d'art contemporain de Saint-Brieuc, il y a quatre ou cinq ans. Ensemble, nous nous sommes rendu compte de la



récurrence de l'exagération des corps dans mon travail, de la récurrence de la thématique de l'alimentation... Nous avons réunis des œuvres que j'ai réalisées à différentes périodes : des aquarelles, des peintures à l'huile, des petites sculptures qui tournent autour des corps décadents.

Vos œuvres ne présentent pas l'alimentation sous son meilleur jour.

Pour moi, la relation à la nourriture est révélatrice d'usages et d'une relation au corps. Dans certaines de mes œuvres, je mets plus en avant la gourmandise, la luxure... Je me suis permis de créer des scènes d'ironie, d'irrévérence rabelaisienne, de gentille provocation. ●

*Exposition Hors d'œuvre, jusqu'au 17 mai
La Briqueterie, parc de Boutdeville, à Langueux.
Tarifs : 4€ pour les adultes ; 2,5€ pour les 6-18 ans, les étudiants et les demandeurs d'emploi ;
gratuit pour les moins de 6 ans.*

*Plus d'infos
02 96 633 666
briqueterie@saintbrieuc-agglo.fr
www.saintbrieuc-agglo.fr*

Maison de la Baie

À la découverte des secrets d'abeilles

Deux expos sont proposées à la Maison de la Baie (Hillion) pour apprendre à mieux connaître ces petits insectes.

Six pattes ! Pas une de plus, ni de moins ! L'abeille est un insecte aux outils adaptés aux différentes tâches qu'elle accomplit tout au long de sa vie. Mais au-delà de sa biologie, l'abeille nous est précieuse pour l'environnement et l'agriculture. Mais connaissez-vous vraiment Apis mellifera et les trésors de la ruche ? À la Maison de la Baie, jusqu'au 10 mai, l'exposition "Secrets d'abeilles" propose un parcours-découverte ludique et interactif autour de la vie des abeilles et de la ruche (tout public, à partir de 7 ans).

À l'extérieur, les photos d'Éric Tourmeret nous transportent de la cueillette la plus rudimentaire des chasseurs de l'Himalaya aux récoltes nocturnes en brousse camerounaise, à l'élevage d'abeilles sans dard au Mexique et jusqu'aux toits de Paris à la rencontre des nouveaux apiculteurs urbains...

Au travers de photographies exceptionnelles, cette exposition nous propose de découvrir différentes méthodes d'élevage de l'abeille productrice de miel et des récoltes surprenantes, dans une diversité des cultures humaines.



Exposition intérieure, jusqu'au 10 mai.

*Tarifs :
4€ pour les adultes,
2,50€ pour les 6 à 18 ans
et gratuit pour les moins de 6 ans.*

*Exposition extérieure
jusqu'au 20 septembre.
Gratuit.*

*Plus d'infos
Maison de la Baie,
site de l'Étoile, à Hillion.
02 96 32 27 98
maisondelabaie@saintbrieuc-agglo.fr
www.saintbrieuc-agglo.fr*



HIP HOP
UnVsti Event
Le 8 mars
La Citrouille
Saint-Brieuc - 06 74 26 69 98

EXPOSITION
Art postal
Du 21 au 29 mars
Carré Rosengart
Saint-Brieuc - 06 73 20 81 32

FÊTE
Grand carnaval de Trégueux
Le 22 mars, à partir de 14h
Bleu Pluriel
Trégueux - 02 96 32 21 04

Sensations

Baptême d'hélico au salon de la moto



La quatrième édition du salon de la moto aura lieu du 10 au 12 avril, sur le site du Véhipôle (Ploufragan). Cette année, il a pour invité d'honneur la célèbre marque BMW. De nombreuses animations sont au programme : balades à moto pour tous, trial cascades, course de super-motards, exercices de maniabilité... Et des baptêmes d'hélicoptère seront également proposés, de 10h à 18h, au tarif de 40€ (sur réservation).

Salon de la moto, du 10 au 12 avril, au Véhipôle, campus de l'artisanat et des métiers, à Ploufragan. Réservation pour les baptêmes d'hélicoptère au 02 72 01 42 30.

Plus d'infos
www.gnfa-auto.fr

Théâtre

"Cher Trésor" au Palais des congrès

Après "L'emmerdeur" et "Le dîner de cons", découvrez la toute nouvelle création de Francis Veber : "Cher Trésor", avec Gérard Jugnot. Une pièce à succès qui sera jouée le samedi 4 avril, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc.

Cette fois, le héros de Francis Véber apparaît sous les traits d'un chômeur de longue date, sans un sous en poche et délaissé par ses proches... Une histoire dramatique direz-vous ? Eh bien non car François Pignon a décidé de ne pas se laisser abattre et de trouver LA solution qui mettra un terme à ses problèmes. Son idée lumineuse : simuler un contrôle fiscal !



"Cher Trésor", de Francis Veber, avec Gérard Jugnot, le samedi 4 avril, à 20h30, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc.

Tarif unique : 45€. Placement libre.
Réservation au 02 96 33 32 50.

Y ALLER
EN TUB Ligne B
Arrêt : Brézillet

Tennis

Open Harmonie mutuelle



L'Open Harmonie mutuelle, compétition de tennis professionnels en Bretagne, se tiendra du 3 au 12 avril, à la salle Steredenn, à Brézillet. Ce rendez-vous, qui fait partie des douze tournois du circuit français, attire de jeunes joueurs en devenir. Neuf jours de compétition, 70 matchs, un jeu de haut niveau, des échanges spectaculaires, du suspense... il y aura de quoi ravir tous les mordus de sport !

26^e édition de l'Open Harmonie mutuelle, du 3 au 12 avril, à Steredenn, à Brézillet. Début des matchs, à 11h ; matchs en soirée, à 18h et 20h.

Plus d'infos
www.opensaintbrieuc.com

Y ALLER
EN TUB Ligne B
Arrêt : Brézillet

Art contemporain 360°, le festival qui mélange les genres



La septième édition du festival 360 degrés va se dérouler du 25 au 27 mars, à la Passerelle (Saint-Brieuc), dans des lieux réinventés et dans un lieu public : la gare de Saint-Brieuc. Il est difficile de coller une étiquette à ce rendez-vous qu'on pourrait qualifier de voyage sensoriel dans la création contemporaine. Il y aura des spectacles de danse où se mêlent théâtre et performances, des pièces de théâtre qui intègrent des performances documentaires et des installations vidéo... 360° est un festival qui mélange les genres et qui se propose, cette année, de poser la question : Quelle ligne suivez-vous ?

Festival 360°, du 25 au 27 mars, à La Passerelle.

Tarifs : 10€ le pass soirée, 25€ le pass festival, 5€ pour "Perhaps all the dragons", 5€ pour "Parcours croisés".

Plus d'infos
02 96 68 18 40
www.lapasserelle.info

Y ALLER
EN TUB Toutes les lignes
Arrêts : Les Champs - Clémenceau

CONCERT SANDWICH
Musique traditionnelle avec SKV
Le 7 avril, à 12h15
La Passerelle
Saint-Brieuc - 02 96 68 18 40

PATINOIRE
Animations de Pâques,
chasse aux œufs
Les 5 et 6 avril, de 15h à 17h
Langueux - 02 96 33 03 08

NATURE
Promenons-nous dans la vase
Les 15 et 22 avril
Maison de la Baie
Hillion - 02 96 32 27 98



Festival 20 min de bonheur en plus, à Trégueux

20 min de bonheur en plus, c'est un festival de rue en salle qui allie chanson, danse, théâtre de rue, musique, marionnettes, théâtre d'objets ou encore cirque. Les 7 et 8 mars, à Bleu Pluriel (Trégueux), dix spectacles pour toute la famille vont être proposés (cinq payants et cinq gratuits) à plusieurs moments durant le week-end. À chacun de créer la combinaison de spectacles qui lui sied !

20 min de bonheur en plus, le 7 mars, à partir de 14h30, et le 8 mars, à partir de 14h. Spectacles à Bleu Pluriel, 23, rue Marcel Rault, à Trégueux. Tarifs : 3,50€. Certains spectacles sont gratuits. Réservation au 02 96 71 31 20.

Plus d'infos
bleupluriel@ville-tregueux.fr

Y ALLER EN TUB Ligne C
Arrêt : Bleu Pluriel

Salon de l'habitat

Le rendez-vous incontournable de la déco intérieure

La 23^e édition du salon de l'habitat, accompagnée de la 11^e édition du salon régional "Vivre avec le bois", vont se dérouler les 7, 8 et 9 mars 2015, au Palais des congrès et des expositions de Saint-Brieuc. L'objectif de cet événement est de permettre aux visiteurs de trouver les informations indispensables pour concrétiser tous leurs projets de rénovation, d'agencement intérieur et extérieur ou encore de construction de maison. Pour cela, plus de 250 exposants seront présents dans trois halls (13 000 m²). Un hall sera, comme les années précédentes, dédié à la décoration, au design et à l'ameublement. Saint-Brieuc Agglomération sera présente



sur le stand de la Rotonde avec ses partenaires locaux. Ensemble, ils répondront aux questions liées au financement, à la construction, à l'amélioration de l'habitat ou encore aux énergies renouvelables.

Salon de l'habitat et salon "Vivre le bois", les 7, 8 et 9 mars.

Ouvert de 10h à 19h, le samedi 7 et le dimanche 8 mars ; de 10h à 18h, le lundi 9 mars.

Tarifs : 5€, 4€ CE, gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans. Restauration sur place. Stationnement gratuit.

Y ALLER EN TUB Ligne B
Arrêt : Brézillet

Cultures urbaines

Le festival ZTZ lutte contre les discriminations

Depuis 2005, l'association UnVsti, avec l'ensemble de ses partenaires, se bat pour l'accès à la culture pour tous et contre les discriminations à travers le festival ZTZ. Elle mène ainsi des interventions pédagogiques et des animations en direction des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ainsi que des personnes en difficulté et en souffrance quelle que soit leur origine sociale, géographique ou encore culturelle.



En 2014, ZTZ a rassemblé plus de 7 100 personnes autour de la thématique "Peace, love, unity and havin' fun" et a ainsi fêté ses 10 ans d'activisme et de militantisme socioculturel en très grande pompe. Gageons qu'en 2015, ZTZ, qui se déroulera du 16 au 29 mars, réunira autant de monde !

Festival ZTZ, du 16 au 29 mars

Plus d'infos
Association UnVsti, 9, place de la Cité,
à Saint-Brieuc.
unvsti@gmail.com
www.unvsti.com





Louis EOUZAN
Pour le groupe des élus
de la majorité

Groupe de la majorité

Budget 2015 : entre contraintes et ambition

L'adoption du budget primitif de l'année constitue un temps fort de la vie démocratique de notre assemblée.

Travail très contraint et encadré par la loi, le budget primitif est indissociable de la responsabilité qui est celle des élus, d'opérer des choix, de déterminer des priorités claires qui engagent l'avenir du territoire et de nos concitoyens dans un contexte d'inquiétude légitime sur les capacités des collectivités à financer les investissements et les services publics.

En effet pour redresser les comptes de la nation, l'État doit ramener l'ensemble des déficits publics à 3 % du produit intérieur brut. Pour atteindre cet objectif d'ici 3 ans, le gouvernement a décidé de réduire les dépenses de 50 milliards d'euros, par le biais d'une réduction des dépenses publiques. L'État, la protection sociale et les collectivités territoriales sont mis à contribution.

11 milliards d'euros d'efforts sont demandés aux collectivités territoriales (régions, départements, communes et leurs groupements). Du jamais vu !

Nos communes et intercommunalités font déjà l'objet d'une gestion rigoureuse, dans un contexte budgétaire et financier de plus en plus difficile.

De 2010 à 2013, leur pouvoir d'achat a déjà diminué en raison du gel des dotations de l'État. En 2014, une première baisse réelle est intervenue à hauteur de 1,5 milliard d'euros. Avant le scrutin municipal, l'État prévoyait une diminution de 3 milliards d'euros... pour finalement annoncer au lendemain des élections un plan d'économies de 11 milliards pour les collectivités territoriales.

La ponction sera de 3,67 milliards par an pendant trois ans d'ici 2017. Il s'agit là d'une réduction brutale et massive, d'une rupture historique dans les relations entre les collectivités - tout particulièrement nos communes - et l'État.

À l'échelle nationale, l'ensemble de ces mesures aura de graves conséquences sur l'investissement public et les projets de développement

local ; sur la capacité de désendettement des collectivités ; sur le service public de proximité.

Il nous faut actionner tous les leviers qui nous permettent de réaliser des économies dans les dépenses de fonctionnement et d'administration générale. Cela concerne tous les secteurs d'activité, y compris les subventions aux associations.

Saint-Brieuc Agglomération a déjà subi une diminution de ses dotations de plus de 600 000€ en 2014 et ce sont au total 5 M€ qui disparaîtront de son budget à horizon 2017. Pour faire face à cette raréfaction des ressources et garantir l'équilibre financier de Saint-Brieuc Agglomération, une maîtrise du fonctionnement et une définition des priorités d'investissement s'imposent. Telles sont les conditions d'élaboration des budgets (général et annexes) pour l'année 2015.

Le budget global 2015 s'élève à près de 164 M€. Sur ces 164 M€, près de 55 M€ sont consacrés au programme d'investissement. Ces projets permettront :

- d'investir pour proposer aux citoyens un service public moderne et de qualité par une action forte aux services publics de l'eau et de l'assainissement, à la collecte des déchets, à l'entretien du patrimoine et au renouvellement des équipements et matériels mis à disposition des services ;

- d'investir pour poursuivre le développement et l'attractivité de notre territoire : ainsi, avec notamment la préparation de l'arrivée de Bretagne Grande Vitesse à l'horizon 2017, du Pôle d'échanges multimodal (PEM), de la ligne de bus Transport Est-Ouest (TEO), la réussite de "Roulibre", la poursuite des travaux d'aménagement du Grand Brézillet, l'aménagement et la requalification des parcs d'activités, le développement de notre potentiel de recherche et d'innovation ;

- d'investir pour développer les solidarités sur notre territoire à travers les politiques d'habitat et de logement, par des aides en faveur du parc

**« une définition
des priorités d'investissement s'imposent »**

- public (développement de l'offre, aide à la construction, renouvellement urbain) et privé (accession sociale à la propriété, amélioration du parc), d'insertion et d'emploi (construction du bâtiment des Ateliers du cœur, soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique).

Autant de politiques qui justifient d'être encouragées et qui résultent d'une volonté politique partagée. C'est par ces objectifs conjugués de réalisme, d'ambition et de mobilisation que Saint-Brieuc Agglomération poursuivra son développement pour un territoire, plus agréable, plus attractif et plus équilibré. ●



Pascale LE FRANÇOIS
Pour le groupe des élus
UDB - Divers Gauche

Groupe de la minorité

Alternative à la voiture : c'est possible !

Et si chacun s'interrogeait à chaque trajet pour ne plus utiliser systématiquement sa voiture et choisir :

- de marcher si le trajet ne dépasse pas 1km ;
- de prendre le vélo pour un trajet de moins de 7 km : penser à essayer le vélo électrique avec Roulibre pour supprimer les côtes !
- de prendre le bus.

**« La ligne à grande
vitesse pourrait passer
par le Centre Bretagne »**

Ce serait bénéfique pour tous et pour chacun d'entre nous, pour l'environnement, mais aussi pour la santé, la convivialité, la rapidité, l'emploi et les économies.

Et pour sortir de l'agglomération, le train : le projet de "Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne - Pays de la Loire" présente trois scénarios de construction d'une ligne grande vitesse pour relier Nantes à Rennes, puis Saint-Brieuc et Vannes ou Lamballe. Ce projet semble intéressant pour rapprocher l'Est de l'Ouest, mais de 3 à 5 milliards d'euros pour gagner de 5 à 10 mn est-il raisonnable aujourd'hui ?

Rétablir le train entre Saint-Brieuc, Vannes ou Lorient en passant par le centre ne serait-il pas plus utile à la population ?

Depuis l'été dernier, le billet de TER à 8€ jusqu'à 150 km pour les jeunes de moins de 26 ans a été vite préféré à la voiture. Ne devrait-on pas aller plutôt dans ce sens ? ●





Jean-Luc COLAS
Pour le groupe
des élus communistes



Armelle BOTHOREL
Pour le groupe
des élus socialistes



Un toit pour tous

À nouveau le rapport de la Fondation de l'Abbé Pierre dénonce le scandale du mal-logement, qui s'accroît encore cette année.

Ce constat peut être fait pour notre Agglomération puisque des centaines de familles sont demandeuses de logements HLM, et très souvent elles sont dans l'urgence. Même si la situation est moins tendue sur notre territoire, elle n'en est pas moins préoccupante.

L'Agglomération dispose d'un programme local de l'habitat ambitieux mais qui ne peut s'appliquer dans sa totalité du fait notamment, de l'insuffisance des financements du logement social par l'État. Les perspectives de constructions se réduisent encore pour 2015.

La Loi Duflot, votée sous le gouvernement Ayrault, comportait quelques avancées. Malheureusement, le gouvernement Valls les a annulées. Pourtant, la question du mal-logement devrait être une priorité nationale.

Tout le monde reconnaît qu'un grand plan de construction de logements publics alimenté

« Un grand plan de construction de logements serait bénéfique dans différents domaines »

par les aides à la pierre, aux normes environnementales, serait bon pour l'emploi, le pouvoir d'achat et l'écologie.

Un tel plan aurait des effets positifs pour notre Agglomération : nécessité de construire beaucoup plus pour répondre à l'attente de 1 300 à 1 400 ménages ; investir massivement dans la rénovation des logements sociaux construits avant les années 1980.

Il serait également nécessaire de maintenir un bon niveau de rénovation de logements anciens par l'abondement des subventions ANAH. L'accession à la propriété devrait être beaucoup plus facilitée en direction des ménages à revenus modestes. ●

Un budget de transition

Le budget 2015 de l'Agglomération de Saint-Brieuc a été élaboré dans un environnement de contraintes financières inédit pour les collectivités locales. La baisse historique des dotations de l'État a largement encadré l'exercice de la construction budgétaire.

C'est un budget de transition qui a été soumis au vote des élus communautaires. En effet, un nouveau projet de territoire et un nouveau pacte financier et fiscal seront élaborés au cours de l'année 2015.

Nous devons à cette occasion faire des choix en matière de mutualisation, choix indispensables pour l'efficacité des services. Cela amènera logiquement à préciser dans une approche globale et décloisonnée, la conception d'un projet d'administration mieux à même de garantir le maintien, le développement et la qualité des services publics aux habitants de l'Agglomération.

Soulignons quelques points acquis aujourd'hui. Les décisions prises pour les tarifs de l'eau garantissent le renouvellement et l'amélioration des réseaux nécessaires à une bonne qualité de l'eau et du service rendu.

Dans le domaine des déchets, les débats s'orientent vers la perspective d'une redevance plus équitable pour l'ensemble de la population. Quant au transport public, nous nous réjouissons de la poursuite confirmée des projets TEO et du PEM.

De manière globale, les projets d'investissements élaborés depuis quelques années déjà pour certains d'entre eux sont maintenant sur la mandature, avec parfois quelques décalages dans le temps. C'est un message

important en direction des entreprises car nous connaissons l'effet levier de l'investissement public sur le dynamisme économique et l'emploi.

Dans l'année à venir, c'est la totalité des sujets présents dans l'actuel projet de territoire qui seront à réinterroger. Les valeurs de solidarité, d'équité, de modernité doivent rester le socle de nos réflexions. Les priorités

sont à déterminer avec la volonté première de créer les conditions de l'emploi de demain, en particulier grâce à la recherche, l'innovation, l'enseignement supérieur. Et nous nous félicitons de l'ouverture

du cycle de formation de cyberdéfense au CNAM rendue possible par la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux.

Enfin, les réflexions de l'année 2015 porteront aussi sur l'élargissement éventuel de notre Agglomération. C'est un sujet qui est à présent souvent abordé dans le cadre de la réforme des collectivités. Nous ne pouvons être absents de ce débat et devons être force de proposition. Un nouveau système intercommunal est en gestation dans une approche partagée avec nos voisins autour de la notion de bassin de vie.

Le budget adopté s'est donc construit dans un environnement financier difficile, c'est une transition dans la continuité des politiques engagées depuis plusieurs années. Sachons-nous emparer de l'année à venir pour construire avec la population et les acteurs de la vie locale, de nouvelles perspectives d'avenir dynamique pour notre territoire. ●

« Créer les conditions de l'emploi de demain »



Jean-Claude Kaufmann

L'homme derrière les moustaches...

Plus encore que son nom, ce sont ses moustaches qui permettent de resituer le personnage.

Sociologue populaire, ce Briochin décortique notre quotidien avec délectation. Habitué des plateaux télé, il affectionne aussi son petit coin de tranquillité, dans le quartier de Cesson.

Son tout dernier livre, "Dormir à deux", analyse nos positions dans le lit, nos façons de nous endormir, nos rituels... C'est du Jean-Claude Kaufmann comme on aime. Que ce soit quand il dissèque le couple, le sac à main des femmes ou le lit conjugal... on a l'impression qu'il est entré dans notre intimité. À notre tour, maintenant, de rentrer dans la sienne...

Et pour cela, Jean-Claude Kaufmann ouvre simplement la porte de sa maison, dans le bourg de Cesson. C'est sous les combles, dans une pièce habillée de bouquins, qu'il nous reçoit. C'est là aussi qu'il mène ses enquêtes, réfléchit, rédige. "Avant la promotion d'un livre, les plateaux télé... j'aime ce moment de repli monastique où je passe beaucoup de temps face à mon écran."

Il évoque ses origines italiennes et raconte l'histoire de sa maman, une Piémontaise, sans papier, venue chercher du travail en France. "Elle était femme de chambre à l'hôtel du Port, à Plouha (Côtes d'Armor), où

elle est tombée amoureuse d'un maçon de passage : mon père !"

Après avoir surmonté les mésaventures de la Seconde Guerre mondiale, le couple franco-italien réussit à se marier et élit domicile au Mans. "J'y suis né et j'y ai vécu jusqu'à ce que je parte étudier la psycho-sociologie à Rennes." Des études qu'il a bien failli ne jamais mener. "J'étais destiné à devenir maçon... Mais le soir des inscriptions au collège technique, mes parents ont bien senti que ce n'était pas mon truc. Ça aurait été une catastrophe !"

Il entre à la fac en 1967. Un an plus tard, les événements de 1968 le font définitivement pencher pour la sociologie. "Étudiant, j'ai commencé par la sociologie urbaine. Au moment de la création des Zup (Zones urbaines prioritaires) à Rennes, j'interrogeais les habitants sur leur mode de vie... C'est là que j'ai découvert ma technique : enregistrer les gens et analyser leurs comportements."

Il débarque à Saint-Brieuc simplement "pour faire la fête avec des copains". Et finalement, il y passera sa vie. "J'ai rencontré ma femme ici, se souvient-il. On s'est installé en 1981 d'abord dans un appartement dans le quartier Saint-Michel. Et puis, on a acheté cette maison, à Cesson. À l'époque, elle était entourée de champs. C'était presque rural... Ça a bien changé !"

Le succès, ce Briochin d'adoption l'a connu en 1992 avec son livre "La trame conjugale". Il se souvient de ce jour où Cathé-

rine Nay, journaliste à Europe 1 à l'époque, l'appelle chez lui. "Elle me demande de remplacer un invité qui s'est désisté au dernier moment. Il fallait que je sois à Paris le lendemain matin. J'ai pensé aux enfants à aller chercher à l'école, à toute l'organisation... Au final, j'ai accepté. Et j'ai bien fait : l'émission a super bien marché et j'étais invité, quelques jours plus tard, à Canal Plus." C'est le début de la popularité !

La lumière, les plateaux télé... Jean-Claude Kaufmann avoue qu'il "ne déteste pas ces moments". "Mais j'aime bien rentrer chez moi." À Saint-Brieuc, il passe presque inaperçu. "Sauf quand j'ai été exposé médiatiquement... Pendant plusieurs jours, je sens au Super U des regards scrutateurs alors que j'hésite simplement entre deux boîtes de petits pois. Ça fait bizarre...", plaisante-t-il.

Ce qu'il apprécie dans sa ville, c'est la tranquillité, les footings aux Rosaires, les bains de mer... "J'aime sentir la nature autour de moi, marcher... Ça me permet de débrancher, d'arrêter de trouver mille sujets d'enquête autour de moi." Les idées d'ouvrage, il en a "116". "Avant, j'avais un plan de travail à sept, voire dix ans. Maintenant, je laisse flotter, je fonctionne plus à l'énergie passionnelle."

*"Un lit pour deux",
JC Lattès, 18€.*